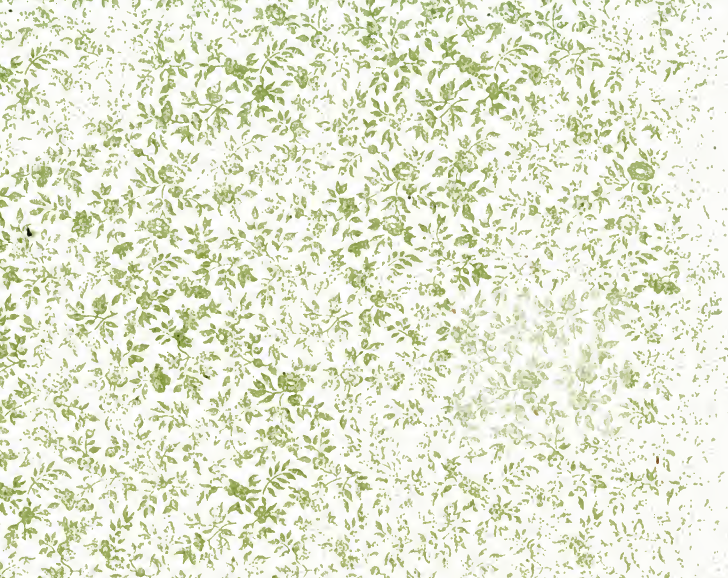
Le régiment de Normandie pendant la guerre de la succession ...

Arsène Legrelle


SIGILLUM COLLEGII COLUMBIÆ NOVI EBORACI
1754
IN LUMINE TUO VIDEBIMUS LUMEN





LE RÉGIMENT DE NORMANDIE

PENDANT LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

LE

RÉGIMENT DE NORMANDIE

PENDANT LA

Guerre de la Succession d'Espagne

PAR

A. LEGRELLE

ROUEN
E. AUGÉ & CH. BOREL
36, rue de la Grosse Horloge

1893

Notre intention n'est pas de raconter les destinées du régiment de Normandie à travers l'histoire de France tout entière. Des recherches faites au *Dépôt de la Guerre* sur les événements politiques qui ont suivi la mort de Charles II, roi d'Espagne, ont fait passer sous nos yeux un nombre assez considérable de documents relatifs à ce régiment. Les écrits de Saint-Simon, de Dangeau, du marquis de Sourches en contiennent quantité d'autres pendant la même période. De là nous est venue l'idée de publier cet opuscule. Les ouvrages classiques du P. Daniel et du général Susane nous serviront pour le reste de guides accrédités, sauf vérification, aussi fréquente que possible. Nous ne destinons au surplus ces pages, limitées essentiellement aux années 1701-1713, qu'à l'historien futur et définitif de ce régiment d'élite.

I. La légion de Normandie, dont on retrouve des détachements jusqu'en Écosse, précéda, dès le XVI[e] siècle, le régiment de Normandie [1]. Cette légion avait pris naissance, simultanément avec six autres, mais la première de toutes, en vertu d'une ordonnance royale de 1534 [2]. Elle ne comptait guère moins de cinq à six mille hommes, tout

[1] Daniel, *Histoire de la milice française*, t. 1, p. 258, et t. 2, p. 345.
[2] Susane, *Histoire de l'ancienne infanterie française*, t. 1, p. 90-91.

comme les légions romaines. Au mois de mai 1534, François Ier assistait à la « monstre, » ou revue, initiale qui en fut faite. Ses six capitaines s'appelaient de Bacqueville, de la Salle, de Saint-Aubin l'Hermite, de Saint-Aubin Gobellet, de Canteleu (ou Canteloup) aux Deux-Amants, et de Salonelles. Le colonel aurait été M. de Paloiseau (1). Ce petit corps, vers 1543, tint garnison dans Luxembourg, avec celui qu'avait fourni la Champagne (2), mais Normands ou Champenois ne tardèrent pas à déserter en masse, ce qui, soit dit en passant, marque du premier coup le peu d'enthousiasme de nos populations pour sortir de chez elles. Une ordonnance, signée par Henri II le 22 mars 1557, nous fait voir encore la légion de Normandie, immédiatement avant celle de Bretagne, à la tête des sept unités de combat décorées de ce nom (3). Elle avait un drapeau à fond jaune avec une croix blanche au milieu.

Bientôt éclatèrent les guerres civiles, et alors le régiment semble s'être substitué à la légion. Après le massacre de Vassy, le 14 août 1562, un certain Hémery (4) reçut commission pour lever en Normandie un des trois régiments dont le roi désirait s'entourer. Il en composa bientôt la garnison de Rouen. On retrouve aussi le souvenir d'Hémery et de sa bande armée en 1567. Mais la piste se perd vite, et ce n'est guère qu'en 1597 qu'on voit reparaître un nouvel ensemble de gens d'armes combattant au nom de la Normandie sous les étendards des rois de France. Dès que, le 11 mars, Amiens eut été repris par les Espagnols, Sully se hâta de recourir aux ressources exceptionnelles de la province (5). Le noyau du nouveau régiment fut constitué par

(1) Susane, t. 1, p. 137, note.

(2) Daniel, t. 2, p. 331-332.

(3) Susane, t. 1, p. 96.

(4) Susane, t. 1, p. 154.

(5) « A l'égard des troupes nécessaires, je crus qu'on ne pouvait mieux faire que de les prendre dans les provinces du royaume qui n'en avaient plus besoin pour leur défense. Ainsi, je taxai l'Ile de France, en y

le premier des Villars, lorsqu'il se décida, cette même année, voyant Rouen retombé entre les mains des royalistes, à faire crier par ses troupes : Vive le roi! Malgré ce que cette date a de précoce, le régiment de Normandie compta toujours dans l'armée régulière de la France quatre anciens, Picardie, Piémont, Champagne et Navarre, destinés à couvrir aux quatre points cardinaux les plus vulnérables de nos frontières. On peut le considérer, ainsi que « la Marine, » institué immédiatement après lui, comme l'un des remparts vivants de notre littoral. Quoi qu'il en soit, son organisation, sous Henri IV, dut être temporaire, car c'est seulement sous Louis XIII que nous le voyons figurer sur les comptes de l'extraordinaire des guerres, en 1617 [1]. Son créateur véritable paraît bien avoir été Concini, qui, ayant échangé son gouvernement de Picardie contre celui de Normandie, jugea ingénieux de se recruter une garde prétorienne dans une province renommée pour sa fidélité. De là le nom de « maréchal d'Ancre » que porta tout d'abord le 5e, par ordre chronologique, des régiments français, nominalement commandé par le comte de la Pesne, fils du maréchal [2]. « Ce fut alors, » dit Fontenay-Mareuil, en 1618 [3], « que le régiment du maréchal d'Ancre, qu'avait eu M. de Cadenet, vint au bois de Vincennes pour garder M. le prince; et, lui ayant été donné un drapeau blanc, il fut nommé le régiment de Normandie. » Richelieu nous affirme aussi, en parlant de « Normandie », qu'il avait été récemment créé en faveur du frère puîné du nouveau favori, Cadenet, qui

---

joignant le Berry, à un régiment complet; l'Orléanais avec la Touraine devaient en fournir un second; la Normandie seule, un troisième. Ces régiments devaient être de 1550 hommes, fournis et entretenus aux frais de leurs provinces, du jour de leur arrivée devant Amiens, parce que ces provinces jouiraient du droit de leur faire porter leur nom et d'en nommer les officiers. » Sully, *Mémoires,* l. 9, t. 2, p. 320, éd. de 1827.

(1) Daniel, t. 2, p. 384.

(2) Susane, t. 3, p. 186-187.

(3) *Mémoires*, éd. Petitot, t. 1, p. 419. Cf. p. 291.

devint en 1619 maréchal de France, et, en 1621, duc de Chaulnes [1]. Bassompierre mentionne simplement, en 1618, « huit compagnies du régiment de Normandie, nouvellement établies et mises sur pied [2]. » En somme, c'est bien vers cette époque du règne de Louis XIII que le corps prit, pour ne plus le quitter jusqu'à la Révolution, le nom de la province à laquelle Hrolf avait jadis laissé celui de ses compatriotes.

Nous passerons rapidement sur les premiers états de service du régiment. Il ne posséda fort longtemps que deux bataillons. Néanmoins, dès ses débuts, « Normandie » servit comme d'escorte presque perpétuelle à la personne du souverain et d'appui solide à son pouvoir. C'est ainsi qu'après avoir gardé le prince de Condé, au donjon de Vincennes, nous le voyons successivement, de 1620 à 1622, au Pont de Cé, devant Montauban [3], Monheurt [4], à l'île de « Riez » [5], à Sainte-Foix, Nègrepelisse, Saint-Antonin [6], Bédarrieux, Lunel et Montpellier [7]. En 1624, une partie en fut détachée, sous les ordres du marquis de Cœuvres, pour dépenser sa valeur et chercher sa gloire ailleurs que dans la répression de la guerre civile. Passant les Alpes, ce détachement entra dans la Valteline et contribua à la prise de Chiavenna, tandis que les autres compagnies, commandées par le maréchal de Thémines, continuaient à faire, jusque dans le pays de Foix, la guerre aux révoltés de toute espèce. « Normandie » couvrit notamment Montpellier contre les entreprises du duc de Rohan. Après quoi,

(1) *Mémoires*, t. 2, p. 39, éd. Petitot.

(2) *Mémoires*, p. 127, éd. Michaud et Poujoulat.

(3) Bassompierre, p. 163, 171-172, 181-182.

(4) Bassompierre, p. 184.

(5) Bassompierre, p. 196-197.

(6) Bassompierre, p. 210.

(7) Bassompierre, p. 214, 220, 221, 222 et 229. — Cf. Pontis, *Mémoires*, p. 548, éd. Michaud, et Fontenay-Mareuil, t. 1, p. 505-506, 509, 517 et 548, et t. 2, p. 67-68.

en 1628, on le retrouve aux sièges de Pamiers, de Saint-Sever, de Castelnau, de Sainte-Afrique, de Mazamet, de Saint-Amand et de Montauban. L'année d'après, il se distingue à l'enlèvement de Privas, où son chef supérieur, le célèbre Manicamp, est blessé. Ensuite, il sauve sous Alais (1) le maréchal de Bassompierre. Un an encore plus tard, il guerroye en Piémont, et prépare le fameux traité de Quérasque, comme il avait jadis permis de conclure celui de Monçon (2).

De plus en plus, la France cependant allait se laisser entraîner dans la guerre de Trente ans, et y lancer « Normandie » avec sa fortune. Au mois de décembre 1631, « Normandie » investissait Moyenvic en Lorraine. Les années 1633 et 1634 nous le montrent, après une réapparition dans le midi, occupé à déloger nos ennemis de Freudenbourg, entre Metz et Trèves, et de la Mothe (3). Il pénètre alors en Alsace et prend garnison à Colmar. La fameuse année 1635 inaugure la reprise de notre duel avec le saint-empire. Alors, pour la première fois, une armée française passa le Rhin. Tour à tour, notre régiment se vit employé à la conquête de Spire (4), à la défense de Remiremont, où quatre compagnies soutinrent trois assauts (5), en août, à la prise de Bingen (6), et, en septembre, à celle de Moyenvic (7). Son intrépide colonel, Manicamp, au milieu d'une sorte de blocus hivernal vaillamment soutenu dans Colmar (8), l'emmène, dès le commencement de 1636, à la délivrance d'Ensisheim. Puis, il s'empare, avec son concours, de Türkheim, de

(1) Bassompierre, p. 301-303. — Cf. Richelieu, *Mémoires*, t. 5, p. 49.

(2) Richelieu, t. 6, p. 174-175. — Cf. t. 3, p. 397-398.

(3) *Gazette de France*, 1634, p. 279, 292, 311-320.

(4) Richelieu, *Mémoires*, t. 8, p. 224. Cf. *Gazette de France*, 1635, p. 173-175.

(5) *Gazette de France*, 1635, p. 402.

(6) *Gazette de France*, 1635, p. 484.

(7) *Gazette de France*, 1635, p. 561.

(8) *Gazette de France*, 1635, p. 719-720, et 1636, p. 15 et 77.

Rouffach et d'Obernai. « Normandie », l'année d'après, évolue, d'abord en Alsace (1), puis en Franche-Comté (2), et, durant 1638, en Lorraine (3), sous les ordres, cette fois, du comte de Bury, maréchal de camp. Au printemps suivant, il est en Roussillon, où il enlève aux Espagnols le château de Salces (4), qui commande un étroit passage entre les Corbières orientales et l'étang maritime du même nom. Il perdit Salces, il est vrai, à la fin de l'année, mais il y avait du moins déployé une bravoure que saluent encore de nos jours les historiens les plus accrédités de l'Espagne (5). Du Roussillon, « Normandie » repassa en Languedoc, et prit part, en 1640, à l'attaque de Turin. Il y entra immédiatement après le doyen de nos régiments, celui des gardes françaises. Jusqu'en 1645, il ne quitta plus l'Italie, courant d'Ivrée à Coni, de Nice à Tortone, de Trino à Asti. L'année 1646, son nouveau colonel, le marquis de Frontenac, le guida en Catalogne, sous le commandement supérieur du comte d'Harcourt. Puis, des côtes d'Espagne, il est transporté par mer sur celles de Toscane, où il barre aux Napolitains l'entrée d'Orbitello, que, plus tard, en 1648, il délivre encore, après une courte réincorporation dans l'armée de Piémont, ce qui ne l'empêcha pas de débarquer bientôt à Procida et d'escalader les remparts de Salerne.

La paix de Westphalie ne fit que changer le théâtre de

(1) « Les soldats du régiment de Normandie, qui avaient vu les guerres des huguenots, sortaient aussi souvent de leurs barricades pour aller donner des coups d'épée aux ennemis. » — Richelieu, *Mémoires*, t. 9, p. 466. Richelieu, dès 1626, avait aussi pensé tout de suite à « Normandie » pour l'envoyer dans la Valteline. V. t. 3, p. 8.

(2) *Gazette de France*, 1637, p. 166, 253, 353, 433, 507, 548, 620 et 624.

(3) *Gazette de France*, 1638, p. 305-312, 704, 719 et 731.

(4) *Gazette de France*, 1639, p. 438, 455-459, 603, 618-620 et 786-788.

(5) « *El regimiento de Normandía, célebre por su intrepidez y valor, y cuya bandera habia ondeado triunfante en cien batallas, fué el primero que acometió las trincheras en medio de un vivísimo fuego de nuestra artillería y mosquetería; llegaron algunos á ponerse sobre ellas, pero casi todo el regimiento quedó sepultado en el foso.* » — Lafuente, *Historia general de España*, t. 16, p. 152-153.

son activité. Après s'être illustré à la défense de Barcelone, il fut distrait de l'armée de Catalogne pour aller prêter main-forte à l'autorité royale contre les frondeurs de Guyenne. Sous les ordres d'un autre colonel, le marquis de Brinvilliers, moins célèbre encore par son mérite personnel que par les poisons de sa femme, il opéra brillamment dans la vallée de la Gironde, et se distingua notamment au siège de Libourne. Durant les trois années 1654, 1655 et 1656, il repassa les Pyrénées, et continua à se mesurer dans des combats obsidionaux avec les soldats de Philippe IV. Puis, il reprit le chemin de l'Italie, où il marqua sa présence devant Alexandrie et Mortara. La paix des Pyrénées le trouva en garnison à Pignerol. De là il fut envoyé à Perpignan, pour garder cette précieuse conquête, achetée en grande partie au prix de son sang. Depuis 1657, il était commandé par le comte de Bouligneux [1].

Réduit d'abord par l'inévitable « réforme » à vingt compagnies, il ne tarda pas, en 1663, à en compter quarante. Un an plus tard, l'élite du régiment faisait le coup de feu à Djijelli, en Algérie. Pendant la première des quatre grandes guerres de Louis XIV, en 1667 et 1668, il est en Flandre tout entier, devant Bergues-Saint-Vinox, Furnes, Courtrai et Oudenarde. En juin 1772, il traverse le Rhin à Tolhuis, aide à enlever Zutphen, s'avance jusque devant Utrecht, force les remparts de Woerden, et, en 1774, se couvre de gloire à la défense mémorable de Grave, où il perd neuf capitaines et douze lieutenants. Le successeur de Bouligneux depuis 1674, le comte Louis de Guiscard [2], plus tard lieutenant-général, et ambassadeur de France auprès de Charles XII, y avait été sérieusement blessé, ainsi que son second. Les années suivantes, tantôt en Flandre,

---

[1] Le P. Daniel (t. 2, p. 384) est ici en désaccord avec le général Susane (t. 3, p. 176). D'après l'écrivain ecclésiastique, M. de Meilly aurait en 1660 seulement pris la place de Cadenet.

[2] Dangeau, t. 2, p. 230.

en Lorraine ou en Alsace, il se multiplie, en quelque sorte, courant d'un point à un autre pour arrêter le torrent de l'invasion et couvrir notre territoire national contre l'Europe coalisée. On le remarque tout particulièrement à l'attaque du fort strasbourgeois de Kehl, qu'en 1678 dirigea Créqui, et qui prépara la chute de la petite République municipale entre les bras de la France. A quelques mois de là, il aidait le même maréchal à administrer, sur les bords du Weser, à Minden, une correction bien méritée au « Grand-Électeur, » père des rois de Prusse.

Il avait participé en 1683 à la prise de Luxembourg que conduisait le sage Vauban; en 1688, il figure de même au siège de Philippsbourg. Sa mission spéciale, pendant cette période, semble être de veiller sur nos nouvelles possessions rhénanes. A dater du 17 janvier 1691 (1), il cesse d'être sous le commandement de Guiscard, et passe sous celui d'un de ses frères, Jean-Georges, communément nommé la Bourlie, et qui devait avoir plus d'une mésaventure. Rien de fâcheux n'en rejaillit sur le régiment. Il resta préposé à la garde de Strasbourg. Un de ses bataillons cependant figura parmi les défenseurs de Namur, durant l'été de 1695, sous les yeux de son ancien colonel, Guiscard, devenu gouverneur de la place. Son lieutenant-colonel, l'Écossais, s'était en juillet 1692 fait mettre à l'ordre du jour de Versailles, et de l'histoire, à la suite d'une action mémorable. Pressé à Worms par l'armée du landgrave de Hesse, qui venait de passer brusquement le Rhin, il s'était enfermé dans une église, et y avait tenu bon devant l'ennemi, en lui tuant infiniment de monde, jusqu'à ce que lui-même eût eu une centaine de morts parmi ses compagnons (2). En récompense de ce beau fait d'armes, le Roi avait donné à l'Écossais la garde de la citadelle de Dunkerque, « gouvernement », remarque Dangeau, « qui vaut onze mille livres de rente ». En fait d'intrépidité, le

(1) Dangeau, t. 3, p. 274.
(2) Dangeau, t. 4, p. 127.

nouveau gouverneur avait presque dépassé la folie téméraire du simple soldat de son régiment, qui, au siège de Grave, portait un boulet, mèche allumée, sur sa tête, afin d'aller le lancer sûrement dans les rangs ennemis.

II. Au moment où nous nous proposons de suivre de plus près le rôle actif de « Normandie », il venait encore, le 9 mars 1700, de changer de chef. Un Montmorency, Anne Auguste, comte d'Estaires, frère du prince de Robecque, l'avait tout récemment acheté, avec l'agrément du souverain, à la Bourlie, moyennant 83 mille francs. Le prix était élevé, car la Bourlie ne l'avait lui-même payé à son frère que 57 mille francs, et « Provence » avait été cédé par le duc de Châtillon pour 54 mille. Après la guerre, la sagesse du souverain ramena même à 75 mille francs le prix courant des régiments similaires (1). La Bourlie, qu'il ne faut pas confondre avec son frère l'abbé, « un monstre », dit M. de Sourches (2), désirait de l'argent comptant. D'Estaires dut se rendre tout d'abord dans la Flandre française, où il avait ses terres, afin de réaliser la somme convenue.

On s'est beaucoup récrié contre cette vénalité des charges militaires. Elle ne mérite cependant pas tout à fait le même discrédit que la vénalité des fonctions judiciaires, qui avait fini par dérober à la royauté l'un de ses droits les plus précieux pour le monopoliser au profit d'une corporation aussi étroitement fermée aux autres citoyens qu'opiniâtre à envahir sur le pouvoir du prince. Il n'y avait ici qu'une conséquence lointaine et un peu dénaturée des rapports de vassal à suzerain. Comme par le passé, la noblesse française, qui n'était presque assujétie qu'à l'impôt du sang, accourait, au début surtout d'une guerre, afin de mettre à la disposition du Roi sa vie et ses aptitudes héréditaires pour le métier des armes. Conformément à l'usage, l'officier, capitaine ou colonel, était chargé de lever et d'entretenir sa troupe.

---

(1) Dangeau, 19 novembre 1714, t. 15, p. 281.

(2) *Mémoires de Sourches*, t. 9, p. 229.

Naturellement, il touchait de ce fait autant de fois les gages d'un soldat ou d'un sous-officier qu'il était censé en fournir. Or, il se rencontrait, trop souvent, des colonels et surtout des capitaines, peu scrupuleux, ou très besogneux, qui, par des fraudes scandaleuses et malheureusement mal réprimées, ne songeaient qu'à abuser de la générosité du fisc et trompaient les inspecteurs royaux encore plus sur la quantité que sur la qualité de leurs hommes. Il convient aussi de ne pas oublier qu'en revanche d'autres grands seigneurs, mieux inspirés, risquaient une partie de leur fortune dans l'affaire, et, aussi bien à l'armée qu'aux ambassades, se ruinaient avec entrain « pour le bien de l'État ». Rien n'est plus touchant, et plus grand à la fois, que la lettre dictée par Marcin à l'heure de sa mort et où Marcin supplie Louis XIV de payer les dettes contractées pour son entrée en campagne (1). Nous ne connaissons pas au juste quel intérêt d'Estaires espérait tirer du gros capital sacrifié par lui (2). Il est probable que la gloire de s'illustrer à la tête d'un des plus anciens régiments de la France primait chez un Montmorency toutes les autres considérations.

Nous sommes assez heureux pour pouvoir présenter au lecteur une partie de son état-major au moment, où, ayant d'Estaires pour chef direct, « Normandie » allait prendre part à la guerre de la succession d'Espagne avec un effectif qui, en sa qualité de « vieux corps », aurait dû monter à 70 compagnies de 53 hommes chaque, officiers compris, le tout abrité sous quinze drapeaux (3). Peut-être, vers 1700, possédait-il encore pour lieutenant-colonel M. de Guillerville, dont un bras avait été emporté, et qui mourut gouverneur du château de Bouillon (4). Son successeur, Curduchesne, si nous nous

(1) V. à l'*Appendice*, nº 1.

(2) La charge de colonel-général des Suisses valait de 7 à 8 cent mille livres et en rapportait deux mille par mois. V. Bassompierre, p. 328-329.

(3) Susane, t. 1, p. 264.

(4) *Mémoires de Sourches*, t. 9, p. 80. Il est à noter que « Normandie »

en rapportons à sa signature, mais, plus vraisemblablement Cœur de Chesne, comme il est appelé quelquefois, était, à le juger d'après sa correspondance, un illettré, ce qui ne veut pas dire du reste que son colonel lui-même fût à l'abri des pièges de l'orthographe. On pressent en Cœur de Chesne un soldat de fortune [1], fort satisfait de toucher, outre sa solde, la pension supplémentaire de 600 livres accordée durant le XVIIIe siècle au second commandant des six vieux corps, et tâchant de conquérir, à la pointe de l'épée, le titre de brigadier. Louis XIV en effet avait décidé, afin que le bâton de maréchal de France devînt accessible à tous, même aux braves sans patrimoine, que les lieutenants-colonels pourraient être promus brigadiers, sans avoir passé par le grade de colonel, c'est-à-dire sans avoir acheté de régiment. C'est ainsi que Vauban s'était élevé à la dignité suprême, qui le rendait cousin du Roi [2]. Le 10 mars 1706, trois lieutenants-colonels se virent ainsi « déclarés » brigadiers d'emblée [3], en d'autres termes, chefs éventuels de deux régiments accouplés, et aspirant au titre de maréchal de camp. Le major de « Normandie », en 1700, était un personnage fort distingué, au moins comme diplomate. Il se nommait d'Égulville, ou mieux d'Igulleville, appartenait par sa famille à notre province, et avait fait partie de la maison militaire emmenée par d'Harcourt à Madrid. « Il était homme d'esprit », rapporte le marquis de Sourches; « aussi

---

n'était soumis à aucun roulement, comme l'étaient, par exemple, « Champagne », « Navarre » et « Piémont », institués le même jour. Il gardait invariablement le n° 5 dans la hiérarchie historique de l'armée. Cf. Fontenay-Mareuil, t. 1, p. 476-477.

(1) *Mémoires de Sourches,* t. 9, p. 80. Le mot « commandement » signifie sans doute fonctions à l'armée. Nous ne savons que penser de la note qui fait de Duchesne un ancien médecin, devenu capitaine et major dans d'autres régiments.

(2) Le général Susane ajoute Catinat à Vauban (t. 1, p. 235-236). Pourtant il existait un régiment de « Catinat », qui fut vendu en 1701. V. *Mémoires de Sourches,* t. 7, p. 35.

(3) *Mémoires de Sourches,* t. 10, p. 47.

le mettait-on à toutes sortes de sauces [1]. » On lui proposa en 1701 d'aller remplacer Guiscard, son ancien colonel, auprès de l'aventureux Charles XII. Mais il déclina cet honneur, sous prétexte qu'il n'entendait rien aux négociations [2]. Au mois de mai 1702, nous le voyons revenir de l'armée d'Allemagne, où il avait été envoyé, et prendre le chemin de la Normandie avec mission d'en discipliner les milices levées depuis peu [3]. Il obtint en 1707 le brevet de brigadier [4], bien dû à 41 ans de bons et loyaux services [5]. Ses fonctions dans « Normandie » étaient échues depuis longtemps, ainsi sans doute que la gratification de 500 livres qui en était la récompense supplémentaire [6], à un autre officier, blanchi, lui aussi, sous le harnais [7], et destiné pareillement à s'élever dans la hiérarchie militaire, Dadoncour. Nous le jugerons plus tard à l'œuvre. Le grade de chef de bataillon n'existait pas à cette époque, bien que le bataillon fût par excellence l'unité tactique. Le plus ancien des capitaines en dirigeait toutes les compagnies, et touchait de ce chef un traitement additionnel de 400 livres. Le capitaine de Montalembert se trouvait dans ce double cas [8]. Le chirurgien-major, en 1714 au moins, était un sieur Dargeat [9].

III. Les hostilités qui, dès 1701, s'ouvrirent en Italie, y attirèrent bientôt le nouveau colonel et son vieux régiment. Il ne semble pas cependant avoir fait partie du premier corps « d'augmentation » expédié pendant l'été à Catinat pour l'aider à contenir, sinon à refouler, les Impériaux sur

(1) *Mémoires de Sourches*, t. 7, p. 280.
(2) *Mémoires de Sourches*, t. 7, p. 111.
(3) *Mémoires de Sourches*, t. 7, p. 280.
(4) *Mémoires de Sourches*, t. 10, p. 291.
(5) Dangeau, t. 8, p. 183.
(6) Susane, t. 1, p. 264.
(7) Dangeau, t. 17, p. 439.
(8) V. à l'*Appendice*, n° 2.
(9) *Dépôt de la Guerre*, t. 2488, pièce 200.

cet immense champ de bataille qui s'étend autour du lac de Garde, et que le nom de Rivoli a rendu immortel. Nous ne le trouvons pas sur « l'état » des troupes désignées pour se concentrer à Goito le 5 et le 7 mai 1701 (1). Vers la fin de juin seulement, il était question de transférer « Normandie » au-delà des monts (2), et, le 26 juillet, Chamillart écrivit à Catinat : « Toutes les troupes dont je vous ai envoyé l'état, même les six bataillons, dont trois de « Normandie », un de « Rouergue », et l'autre, de « Beaujolais », marchent avec la même diligence que les premières (3). » Les trois bataillons, au bout de peu de temps, occupaient en effet leur place au camp de Vaure ou Vavre (4). Au moment où Villeroy prit le commandement de l'armée des Deux Couronnes, le 17 août, ils étaient signalés, toujours avec « Rouergue » et « Beaujolais », comme présents derrière l'Adda (5). « Ces troupes sont d'une beauté surprenante », écrivait le 18 le prince de Vaudemont, à propos des nouveaux venus (6). Sur « l'ordre de bataille », dressé après la jonction du corps de Tessé avec l'armée de Catinat, nos trois bataillons, le 22 août, forment brigade avec deux de « Bourgogne », et ont pour brigadier la Chassagne.

Bientôt, la masse entière des combattants s'ébranle pour tenter de rejeter les Impériaux dans le Tirol. « L'ordre de marche pour le 1er septembre (7) » nous montre la brigade à l'aîle droite de l'armée, qui, égarée par les perfides conseils

---

(1) *Dépôt de la Guerre*, t. 1514, pièce 131.

(2) *Mémoires de Sourches*, t. 7, p. 82.

(3) D. G., t. 1515, p. 33.

(4) D. G., t. 1515, p. 79. — Nous ne savons trop où se trouvait ce camp. La pièce 200 du t. 1688 nous apprend seulement qu'il était à 18 milles de Lodi. Peut-être s'agissait-il de Vora, paroisse de San Bartolemeo de Carvagna, diocèse de Milan, *circondario* de Crémone, ou bien de Fara, en face de Cassano, sur l'Adda. V. la carte en tête du t. 1776. D. G.

(5) D. G., t. 1515, p. 82bis.

(6) D. G., t. 1515, p. 78.

(7) D. G., t. 1515, p. 117.

du duc de Savoye, s'avance pour déloger l'ennemi de Chiari. Ses chefs en ignoraient la valeur défensive, et les Vénitiens venaient de livrer la ville au prince Eugène. « M. le maréchal de Villeroy », raconte encore Henri de Lorraine, « marcha aux retranchements à la tête de « Normandie » et de « Bourgogne », n'ayant que trente grenadiers devant lui [1]. » Le rapport du maréchal n'est pas moins élogieux. « Jamais attaque n'a été plus vive, » écrit-il. Mais les Impériaux connaissaient leurs avantages, et leur intrépidité ne le céda pas à celle des nôtres. Le commandant de la brigade, la Chassagne, fut tué, ainsi qu'un colonel « incorporé », c'est-à-dire « à la suite », qui accompagnait « Normandie », le comte de Chastelux. D'Estaires lui-même ne s'en tira qu'avec une blessure « considérable » [2] au bras. A la fin de la mêlée, le régiment avait perdu six capitaines et neuf lieutenants. Vingt capitaines et seize lieutenants étaient blessés. Au total, « Normandie » comptait 276 morts et 280 blessés. Pour son frère d'armes, « Bourgogne », les chiffres ne montaient qu'à 215 et 136. En outre, notre régiment « avait laissé deux de ses drapeaux dans les retranchements des ennemis, les soldats et les officiers y ayant été tous tués [3]. » En récompense, il obtint à la Cour les honneurs de la journée [4].

Il est probable que le commandant en chef crut nécessaire de ménager durant la fin de la campagne la petite troupe de choix que conduisait d'Estaires. En tout cas, nous ne la trouvons, ni parmi la garnison qui veillait avec Tessé dans Mantoue [5], ni au milieu du principal corps d'armée confié à Créqui et posté autour du quartier général de Casal Maggiore, dans l'angle que forment l'Adda

(1) Vaudemont au Roi, 2 septembre 1701. — D. G., t. 1515, p. 126.
(2) Beauvilliers à Louville, 12 sept. 1701. — *Papiers de Louville*, t. 1.
(3) Villeroy au Roi, 10 septembre 1701. — D. G., t. 1515, p. 139.
(4) *Mémoires de Sourches*, t. 7, p. 116-117.
(5) D. G., t. 1516, p. 129.

et l'Oglio (1). Peut-être avait-elle été, sous les ordres de Villars ou de Zurlauben, couvrir l'Adda dans sa partie supérieure (2). Toujours est-il que le Roi ne tarda pas à lui manifester, dans la personne de son colonel, la haute satisfaction qu'il avait éprouvée de ses services. Colonel seulement depuis une année, d'Estaires n'aurait pu figurer décemment dans la dernière promotion de brigadiers. Mais, le 1er février 1702, la munificence royale le gratifia, en raison de ses premiers exploits, d'une pension de trois mille livres (3).

Où ses soldats prirent-ils au juste leurs quartiers d'hiver de 1701 à 1702 ? Nous l'ignorons encore. Nous ne voyons pas toutefois qu'à l'instar de certains régiments le nôtre ait envoyé à Lyon des officiers avec mission de remplir les vides déjà creusés dans ses rangs (4). On peut supposer du moins qu'il eut sa part dans le supplément de 1300 livres « d'ustensile » que le Roi, à ce moment, accorda à chaque compagnie de son armée d'Italie (5). Quoi qu'il en soit, il ne se trouva pas mêlé à la fâcheuse affaire de Crémone, plus fâcheuse encore pour le prince Eugène que pour Villeroy. Mais Vaudemont l'y expédia aussitôt, avec d'autres renforts (6). Créqui constate sa présence à Castel Novo Bocca d'Adda, à 27 milles de Lodi. Il avait charge de garder la ligne du Pô, tandis que le gros de l'armée surveillait l'Adda, de Lodi à Pizzighitone. C'était de ce dernier point que « Normandie » tirait ses approvisionnements (7). Le 21 mars, le duc de Vendôme, commandant en chef, le désigna après « Piémont », son ancien, pour former le noyau de l'armée qu'il constituait avec 39 bataillons, et à la tête de laquelle il se proposait de

(1) D. G., t. 1516, p. 171.
(2) Pelet, t. 1, p. 355.
(3) Dangeau, t. 8, p. 308.
(4) D. G., t. 1688, *in fine*.
(5) Chamillart à Crenan, 26 janvier 1702. — D. G., t. 1688, p. 107.
(6) Vaudemont au Roi, 5 février 1702. — D. G., t. 1688, p. 150.
(7) D. G., t. 1688, p. 200.

marcher sur Plaisance. Cette armée avait franchi le Pô le 30 du même mois. Quatre jours plus tard, le quartier général était à Ponte Novo, et « Normandie » à Lomosé (?). Le 6 avril, nous le trouvons à Monticelli (1) avec trois autres régiments, tandis que le maréchal s'établit à San Nazaro (2). Le 11, il n'avait pas bougé (3). Le 1er mai, il était accouplé avec « Beaujolais », sous les ordres de M. de Bérulle comme brigadier, et prenait position en première ligne.

Bientôt, le jeune roi d'Espagne arriva dans le Milanais, afin d'en chasser les troupes de son compétiteur et d'y acquérir le prestige militaire qui manquait à sa jeunesse. L'armée dite des Deux Couronnes se dédoubla alors, sans tenir compte de la nationalité des corps. L'une des armées, celle de Philippe V, commandée en réalité par Vendôme, se porta sur Casal Maggiore, et dut opérer le long du Pô. On réserva 50 bataillons et 66 escadrons, afin de veiller sur Mantoue, et surtout de couvrir les flancs ainsi que les derrières de l'armée royale. « Normandie » fut désigné pour faire partie de cette seconde armée, confiée au gouverneur de Milan, Vaudemont. Il n'eut pas par conséquent occasion de briller dans le petit combat livré le 26 juillet à la Vittoria, sur le Tassone, mais il fournit le quart des douze bataillons de renfort que Vaudemont, au mois d'août, détacha, sous les ordres de Médavy, pour appuyer Vendôme. Le 13, ces bataillons, qu'on attendait avec impatience, entraient au camp royal, et, le surlendemain, s'établissaient sur le champ de bataille de Luzzara (4). Ils ne semblent pas d'ailleurs y avoir joué un rôle sérieux, ce qui ne doit pas surprendre, puisque, sur 53 bataillons présents, 25 seulement furent engagés. « Le terrain ne permettait pas de

(1) Monticelli Ripa d'Oglio, près de San Nazaro.

(2) A un mille et demi de Crémone.

(3) Mauroy à Chamillart, 8 et 11 avril 1702. — D. G., t. 1689, p. 164 et 202.

(4) Nous regrettons de ne pas pouvoir être d'accord avec le général Susane, t. 3, p. 212. V. Pelet, t. 2, p. 732 et 246, ou D. G., t. 1591, p. 68.

faire une seconde ligne », affirme la *Gazette de France* (1). Le 4 novembre, Vendôme quitta Luzzara, emmenant avec lui 52 bataillons, parmi lesquels nous voyons les trois de « Normandie », réduits à 820 hommes (2). C'était le plus maltraité des régiments à trois bataillons (3).

Durant l'hiver de 1702 à 1703, « Normandie », au camp de San Benedetto, ne cessa de garder la rive gauche de la Secchia (3). Demeuré avec 24 ou 25 autres bataillons et un gros corps de cavalerie sous les ordres supérieurs du prince de Vaudemont, il avait mission de protéger, derrière cet affluent méridional du Pô, le Modénais, Parme et Plaisance (4). Jusqu'en septembre, il ne quitta jamais son poste de confiance. Pendant ce temps, la seconde armée, la plus considérable, tenait la campagne, conduite par Vendôme, au nord du Pô, et essayait même, en juillet, de se réunir auprès de Trente à l'Électeur de Bavière, ainsi qu'à Villars. Afin de se distraire un peu de tant d'oisiveté forcée, d'Estaires et plusieurs de ses amis allèrent le 26 août voir la fête de Bologne, « où du haut de la tour on jette un gros cochon gras au milieu de la place », curiosité qui faillit les faire tomber dans une embuscade improvisée à leur intention (5). Lorsque la pointe de Vendôme sur Trente eut échoué, par suite des mouvements contradictoires de Max-Emmanuel, le maréchal revint avec ses troupes sur la Secchia, et « Normandie » se trouva alors témoin, acteur même, dans une scène imposante, le désarmement des régiments piémontais à côté desquels il vivait depuis le printemps. Déjà Vaudemont avait pris soin de les « entremêler », sinon de les envelopper de troupes sûres. La trahison, désormais avérée, de Victor-Amédée ne permettait plus de leur laisser des armes

(1) Année 1702, p. 415.
(2) D. G., t. 1592, p. 147 et 148.
(3) D. G., t. 1685, p. 216.
(4) D. G., t. 1684, p. 32, 33, 63 et 75.
(5) Saint-Frémont à Chamillart, 31 août 1703. — D. G., t. 1685, p. 295.

et une organisation militaire. Cette pénible cérémonie s'accomplit, sans aucune résistance d'ailleurs, à San Benedetto, le 29 septembre. « Normandie » n'était pas toutefois au nombre des 18 bataillons chargés d'escorter les prisonniers (1).

Après un pareil acte de vigueur, il n'y avait plus à se préoccuper qu'en sous-ordre de défendre la ligne de la Secchia. L'essentiel, c'était de reporter le plus promptement possible les forces de la France et de l'Espagne en Piémont, afin de contenir ou de châtier le nouvel allié des Impériaux. Déjà, à cet effet, Vendôme commençait ses préparatifs pour assiéger Turin. Notre régiment semble pourtant être resté jusqu'à la fin de l'année avec les derniers bataillons préposés à la garde de la Secchia. Ni le 30 novembre, ni le 31 décembre, il ne figure parmi les troupes que d'Estaing commandait à Novare (2). C'est seulement vers le milieu de janvier 1704 que nous le voyons en train d'achever son hivernage « de l'autre côté du Pô, depuis Mortara et Novare jusqu'aux vallées de la Sésia ». Il s'y trouvait en compagnie de « Lyonnais », « Morangiès », « l'Ile de France », plus un régiment espagnol, « Bonnegan ». Cent cinquante hommes étaient détachés à Camarian, au sud de Novare (3). Un peu plus tard, en février, on retrouve le régiment, entre « Piémont » et « la Marine », à Monticello et Santa Marta, travaillant et surtout faisant travailler les paysans à un vaste camp retranché entre la Sésia et l'Agogna, camp qu'il s'agissait de fermer au nord comme au midi par des talus de terre, et qui, par un angle, s'appuyait sur le cours du Pô (4). Une compagnie recueillait des blés sur les bords du lac de Genève (5).

Au mois de mars 1704, le duc de Vendôme jugea à

(1) D. G., t. 1686, p. 129 et 132.
(2) D. G., t. 1687, p. 126 et 289.
(3) D. G., t. 1776, p. 1. Cf. p. 58.
(4) D. G., t. 1776, p. 125 et 128.
(5) V. à l'*Appendice*, nº 3.

propos de compléter ce polygone défensif par l'adjonction de Robbio et de Rosasco, deux bourgades fortifiées entre Mortara et Verceil. Le comte d'Estaing alla prendre à cet effet une partie des régiments de « Piémont » et de « Normandie », et, par San Angelo, se porta d'abord sur Robbio. Après une légère escarmouche, le poste dit de la « Madone » fut enlevé le 11, et confié à la vigilance de trente grenadiers tirés de notre régiment. En attendant que toute l'infanterie fût arrivée, d'Estaires, suivi de quelques dragons d'Espagne, traversa à pied le faubourg jusqu'au pont-levis. Bientôt dix grenadiers de « Normandie » entreprirent de rompre le guichet à coups de hache. Un paysan, fort à-propos, abattit le pont-levis de l'intérieur. Alors les compagnies de « Normandie » se rangèrent en bataille sur la place, et un tambour alla sommer le commandant du château, tandis que les soldats se faufilaient, en perçant les maisons, jusqu'au bord du fossé. Le pauvre tambour fut tué, mais, le lendemain, au point du jour, le canon commença à tirer, et, dès sept heures, le château se rendit. D'Estaing se proposait de laisser un bataillon de « Piémont » pour garder sa conquête, et allait se diriger avec le reste de ses forces vers Rosasco, lorsqu'il apprit que la besogne avait déjà été faite par un simple capitaine, prévenu à temps du départ des ennemis [1]. Ce n'étaient là, au surplus, que deux petits hors-d'œuvre avant la vraie campagne qui s'ouvrit tout à la fin d'avril.

Les diverses troupes appelées à constituer l'armée du duc de Vendôme, dite de Piémont, par opposition à celle de Lombardie, s'ébranlèrent pour se réunir sous Casal le 5 mai [2]. « Normandie » formait trois de ses 42 bataillons, et, momentanément embrigadé avec le petit régiment de « Galmoy », avait pour brigadier son propre colonel, d'Estaires, promu depuis deux mois [3], ce qui n'avait pas

---

(1) *Mémoires de Sourches*, t. 8, p. 437-439.
(2) Pelet, t. 4, p. 210.
(3) Dangeau, t. 9, p. 435 et 442.

été sans causer quelque admiration, mêlée de quelque jalousie [1]. Cette faveur ne laissera pas de nous causer aussi certains embarras, car elle complique, pour ainsi dire, le rôle de ce brillant officier, qui, dorénavant, combattra, tantôt avec, tantôt sans son régiment. Le 6 mai, à la première heure, toute l'armée franchissait le Pô sur un triple pont, et poussait brusquement vers le nord l'arrière-garde des Austro-Piémontais. Verceil était le but à atteindre et la conquête à réaliser. Au mois de juin, notre régiment continuait à l'assiéger avec le gros de l'armée [2], « faisant face à la ville, la gauche au quartier-général, et la droite à la Sésia [3]. » La ville se rendit le 21, et la garnison demeura prisonnière, mais onze cents hommes avaient péri de notre côté [4]. Après ce beau succès, « Normandie » échut à Albergotti, chargé avec 20 bataillons seulement d'observer, et surtout de conserver le Montferrat [5]. Il eut occasion d'y accomplir un exploit mémorable. Le 3 octobre, le duc de Savoye s'avisa de faire surprendre Asti par un de ses officiers généraux. Il n'y avait que trente hommes préposés à la défense de la ville, qui, d'ailleurs, n'était pas défendable. Elle se rendit. Pourtant tout n'était pas terminé. « Les ennemis », rapporte Dangeau [6], « ont fait sommer le château, qui est très mauvais aussi; mais Cœur de Chesne, capitaine de grenadiers de « Normandie », qui y commandait, s'étant mis en état de se défendre, et étant avertis qu'Albergotti levait ses quartiers pour y marcher, ils se sont retirés avec précipitation ». Un passage peu clair des *Mémoires de Sourches,* auquel nous avons fait allusion plus haut, autoriserait à penser que Cœur de Chesne fut promu

---

(1) « Il n'était colonel de Normandie que depuis quatre ans et demi ». — *Mémoires de Sourches,* t. 8, p. 288.

(2) *Mémoires de Sourches,* 10 juin 1704, t. 8, p. 388.

(3) D. G., t. 1777, p. 109.

(4) *Mémoires de Sourches,* t. 9, p. 37.

(5) D. G., t. 1778, p. 23.

(6) 14 octobre 1704, t. 10, p. 151.

lieutenant-colonel à l'occasion de cette prouesse [1]. Un autre détachement de « Normandie » avait été envoyé à Fenestrelles et aux environs pour assurer à la France la possession de ce poste précieux [2].

Le siège de Verrue, qui occupa tout l'hiver de 1704 à 1705, forme une page plus honorable que brillante dans l'histoire du régiment. Pendant les premières semaines, le service obscur et pénible des tranchées l'absorba exclusivement, compagnie par compagnie. Si l'on en juge d'après les rapports de M. de Roissy à Chamillart, les grenadiers en fournissaient une environ tous les deux jours. Dans la nuit du 26 au 27 décembre 1704, « Normandie » accourut avec « Lyonnais », « la Marine » et « Maulévrier » pour empêcher les ennemis de détruire les lignes d'attaque commencées [3]. Chaque nuit, outre les compagnies de grenadiers, chaque bataillon de l'armée détachait invariablement 22 hommes à la tranchée. Aussi le nécrologe anonyme et quotidien tenu par les chefs de l'armée ne manque-t-il guère de constater toutes les 24 heures quelques vides nouveaux dans nos trois bataillons. Le 19 janvier 1705, le lieutenant « réformé » de Beauchamp tomba, mortellement atteint, au milieu du peloton [4] qui « relevait » ce jour-là. D'Estaires dirigeait ces combats nocturnes, le plus souvent en qualité de brigadier, c'est-à-dire en dehors de sa propre phalange. Cœur de Chesne y est mentionné à la date du 7 février en même temps qu'une compagnie de ses grenadiers [5].

Bientôt une importante opération stratégique vint modifier

---

(1) 23 septembre 1704, t. 9, p. 80. Cette promotion n'est qu'une hypothèse de notre part.

(2) D. G., t. 1874, p. 5 et 6. — V. notre *Appendice*, n° 4.

(3) Lettre du camp de Verrue, 28 décembre 1704. — *Archives des Affaires étrangères. — Turin*, t. 114, non-folioté.

(4) D. G., t. 1872, p. 90. V. aussi p. 10, 35, 78, 90, 100, 115, 147, 169, 185, 193, 218 et 256.

(5) D. G., t. 1872, p. 169.

la vie, aussi monotone que périlleuse, du régiment. Afin de délivrer indirectement le Crescentin des troupes du duc de Savoye, le 2 mars, entre deux et trois heures du matin, Vendôme fit occuper une île du Pô, située en amont de Verrue, et dans laquelle s'élevait un fort. « M. Colandre », manda le chevalier de Forbin à Chamillart [1], « attaqua le bastion de la gauche avec les trois compagnies de grenadiers de Normandie, soutenus par M. le comte des Terres *(sic)*, qui avait avec lui le régiment de Normandie ». A dater de cette heureuse conquête, le régiment se vit employé presque exclusivement à la garde de l'île, non plus compagnie par compagnie, mais bataillon par bataillon. Le tour de chacun revient après une journée de repos [2]. Malgré cette affectation nouvelle, un des lieutenants, M. de Meaux, fut tué dans la tranchée le 12 mars [3]. Un soldat y périt également le 24 du même mois. A une première sommation, le commandant de Verrue avait répondu qu'il avait ordre de se défendre « comme un chien ». Néanmoins, isolé définitivement et impuissant devant la famine, il prit le parti de se rendre le 9 avril, à 9 heures du matin. Une attaque de vive force ne se produisit donc pas. Vendôme était désireux de laisser reposer ses troupes avant de reprendre la lutte vers la fin de mai [4]. Conformément à ce désir, « Normandie » partit dès le 12 avril avec « Bugey » pour Asti, qu'il avait sauvé quelques mois auparant, et où il devait tenir garnison [5].

Lorsque Vendôme estima le moment propice pour se lancer de nouveau en campagne, le régiment quitta l'Astesan sous la direction supérieure de M. de Guesbriant [6], en vue

---

(1) D. G., t. 1873, p. 13, 2 mars 1705. Cf. Vendôme et Mauroy à Chamillart, 3 mars 1705, p. 19 et 39.

(2) D. G., t. 1873, p. 43, 69, 108, 139, 160, 180, 200, 217, 227, 228 et 262.

(3) D. G., t. 1873, p. 107.

(4) D. G., t. 1873, p. 179.

(5) D. G., t. 1873, p. 213.

(6) Forbin à Chamillart, 13 avril 1705. — D. G., t. 1873, p. 298.

de rallier le quartier-général à Saluggia ou Salagio, sur les bords de la Doire Baltée, et, en même temps, de « couvrir la marche des prisonniers qu'on devait embarquer à Gênes ». Trois jours après son départ, le 6 juin, Guesbriant se heurta, chemin faisant, près de Nizza della Paglia, à un gros corps de hussards appartenant à M. de Savoye. Il le dispersa à coups de fusil. Un capitaine de grenadiers de « Normandie », M. de Montel, se distingua par sa belle conduite dans ce combat[1]. Le 8, les vainqueurs avaient effectué à Saluggia la jonction prescrite, et se remettaient aussitôt en marche pour aller entreprendre un nouveau siège, celui de Chivasso, avant-poste, comme Verrue, de Turin sur le Pô. La difficulté de franchir la Doire, bien gardée par les troupes du duc de Savoye[2], obligea Vendôme à préférer un chemin détourné. Pour sa part, Guesbriant, avec nos trois bataillons, plus les régiments de cavalerie « Dauphin » et « Forbin », conduisit toute l'artillerie vers le nord, à Azeglio, pour commencer, puis à Yvrée, où toute l'armée se concentra[3], On franchit alors la Doire le 12[4], après quoi on se rabattit directement du nord au sud. La dernière étape fut Torazzo. Le même jour, le 16, on campait devant Chivasso.

Selon l'usage, « Normandie » était tourné vers la ville, et les troupes de deuxième ligne vers la banlieue. D'Estaires lui servait une fois encore de colonel et de brigadier, « Médoc » complétant la brigade[5]. « Normandie » n'occupa toutefois la tranchée que la seconde nuit, du 20 au 21, et perdit un soldat, avec deux blessés[6]. Le 30, le 1er bataillon participa à une action, qui dura « un gros quart d'heure », contre des « cassines et retranchements » mal surveillés

(1) Vendôme à Chamillart, 10 juin 1705. — D. G., t. 1874, p. 178.
(2) *Mémoires de Sourches,* 15 juin 1705, t. 9, p. 271-272.
(3) Forbin à Chamillart, 10 juin 1705. — D. G., t. 1874, p. 179.
(4) D'Arène à Chamillart, 13 juin 1705. — D. G., t. 1874, p. 191.
(5) D. G., t. 1874, p. 144.
(6) Montviel à Chamillart, 24 juin 1705. — D. G., t. 1874, p. 239.

par l'ennemi, mais que, cependant, on ne lui enleva pas [1]. A peu près toutes les nuits, des compagnies étaient de service, car toutes les nuits on relevait des victimes [2]. Du 26 au 27, le régiment en entier fut même sur pied, deux bataillons à gauche et un à droite [3]. A partir du commencement de juillet, nous ne voyons plus qu'un bataillon à la fois sous les armes, mais tous les trois alternent avec une parfaite régularité [4]. Les inondations savamment organisées par les assiégés retardaient le dénouement. Malgré tout, la Feuillade, le 26 juillet, se crut assez sûr du résultat pour prendre la route de l'Orco avec toute sa cavalerie et onze bataillons, parmi lesquels se trouvaient ceux de « Normandie [5]. » Finalement, Chivasso fut abandonné par sa garnison dans la nuit du 29 au 30 juillet, au moment où la Feuillade se proposait de l'assaillir par sept côtés à la fois [6]. Notons que Dadoncour, le major du régiment, avait été investi des fonctions d'aide-major général de l'armée, et chargé, à la suite d'une blessure reçue par Montviel, de tenir la correspondance ministérielle [7].

Aussitôt après ce beau succès, la Feuillade ramena son armée à Cerclo. Le 4 août, elle campait à Cirié [8], passait la Sture le 6 près de Villanova, et, le 7, se postait à la Vénerie, maison de plaisance des ducs de Savoye, à deux lieues au nord de Turin [9]. Bientôt, elle se déployait, en y plantant ses tentes, aux alentours de la capitale piémontaise. Associé cette fois aux deux bataillons de « Royal-Comtois », le régiment de d'Estaires était encore placé en première ligne, à

(1) Forbin à Chamillart, 12 juillet 1705. — D. G., t. 1874, p. 295.
(2) D. G., t. 1874, p. 296.
(3) D. G., t. 1874, p. 298.
(4) D. G., t. 1874, p. 247.
(5) D. G., t. 1874, p. 445 et 446.
(6) D. G., t. 1874, p. 461.
(7) Dadoncour à Chamillart, 27 juillet 1705. — D. G., t. 1874, p. 445.
(8) D. G., t. 1875, p. 26.
(9) La Feuillade à Chamillart, 8 août 1705. — D. G., t. 1875, p. 47.

droite, sous les ordres immédiats de son colonel (1). Mais la Feuillade ne tarda pas à reconnaître qu'il serait téméraire de hasarder un siège de cette importance avec les ressources dont il disposait. Les effectifs étaient « fort faibles », et le nombre des malades très considérable. Selon lui, il convenait d'attendre que ces non-valeurs temporaires fussent redevenues utilisables, et surtout qu'on lui eût fait parvenir des renforts. Aussi changea-t-il ses plans, et se proposa de couper les communications de Turin avec Gênes, ce qui valait autant que l'investir, car c'était l'affamer (2). Il emmena donc son armée vers le 9 octobre, et alla établir son quartier-général à Asti, avant de le reporter à Casal. « Normandie » toutefois ne participa pas longtemps à ces marches et contre-marches. A peu près au milieu d'octobre, il fut confié à d'Arène, et envoyé avec les dragons de « Languedoc » pour occuper Yvrée et le val d'Aoste. D'Arène devait personnellement s'établir à Yvrée (3). Le débordement des rivières, notamment de la Chicuselle (?), retarda la marche de nos trois bataillons, qui ne rallièrent d'Arène à Yvrée que le 20. Les deux premiers en repartirent bientôt avec Carcado, afin d'aller garnir les principaux postes du val d'Aoste (4). Un tableau de la dislocation annuelle des troupes, daté de novembre, nous montre le régiment hivernant, à côté de « Lyonnais », à Yvrée, Biella et Aoste (5).

L'hiver ne devait pas se passer pour lui dans une inaction absolue. Un ordre de la Feuillade fit partir d'Arène le 9 décembre d'Yvrée avec les trois bataillons de « Normandie » et un corps de cavalerie, « pour les aller établir à Curgné et dans d'autres quartiers le long de l'Orco ». D'Arène pensait aussi que « cet établissement serait utile

(1) D. G., t. 1876, p. 2.
(2) La Feuillade à Chamillart, 20 août 1705. — D. G., t. 1875, p. 136.
(3) Roissy à Chamillart, 17 octobre 1705. — D. G., t. 1876, p. 165.
(4) D'Arène à Chamillart, 22 octobre 1705. — D. G., t. 1876, p. 190.
(5) D. G., t. 1876, p. 342.

pour empêcher les ennemis de troubler le passage des recrues » le long de la Doire jusqu'au Crescentin [1]. La modeste colonne s'ébranla en effet le 9 dès l'aube, et les hussards qui lui servaient d'éclaireurs ne tardèrent pas à disperser une bande de brigands, dont le chef fut tué. « Comme j'arrivai un peu tard à Castellamont », continue d'Arène dans son rapport, « je fis partir M. le chevalier de Bouzzoles avec trois compagnies de grenadiers de « Normandie », cent dragons et cent hussards pour aller occuper Curgné, où ils arrivèrent à l'entrée de la nuit. Je partis le lendemain 10, au point du jour, avec deux bataillons de « Normandie » et le régiment de dragons « d'Hautefort ». L'expédition n'eut pas d'autre suite. Le pont sur l'Orco était rompu, tout le pays recouvert par les eaux débordées, et, pour comble, il avait déjà été « fourragé ». D'Arène dut se contenter de faire « contribuer » les habitants de la vallée de Brozzo, qui n'avaient pas encore été soumis à cette formalité dispendieuse. Il prit même des otages, dont une partie fut envoyée à la Feuillade, et l'autre, déposée provisoirement en prison [2]. La guerre n'a jamais été pure de ces odieux abus de la force. A son retour au quartier-général, d'Arène reprit à peu près son ancienne position. « J'ai établi le régiment de Normandie tout le long de la Doire », manda-t-il à Chamillart le 30 janvier 1706 [3].

Cette année 1706 vit d'abord s'opérer la séparation des forces appartenant à la France et à l'Espagne. Plus de vingt mille recrues étaient venues les accroître depuis peu. Du 19 janvier au 4 mai, il en passa par Yvrée 17307 pour l'infanterie, et 4254 pour la cavalerie [4]. Comme précédemment, on forma deux armées, celle de Lombardie et celle de Piémont, destinées à agir, la première, contre le prince Eugène, la

---

(1) D'Arène à Chamillart, 7 décembre 1705. — D. G., t. 1877, p. 42.
(2) D'Arène à Chamillart, 14 décembre 1705. — D. G., t. 1877, p. 88.
(3) D. G., t. 1966, p. 43.
(4) D. G., t. 1966, p. 182.

seconde, contre le duc de Savoye. Cinquante-neuf bataillons et 61 escadrons, sans compter deux régiments d'artillerie, un de hussards et les auxiliaires espagnols, composèrent cette dernière, dont la Feuillade prit le commandement en chef. « Normandie » y fut attaché (1), non sans avoir perdu une partie de sa caisse (2). Il ne put donc prendre part, quoi qu'on en ait dit (3), à la bataille de Calcinato, gagnée haut la main le 18 avril par Vendôme et l'autre armée. Après avoir stationné assez longtemps avec le reste de leurs camarades au nord-ouest de Turin, les soldats de d'Estaires s'acheminèrent vers cette ville, le long de l'Orco (4), dans les premiers jours de mai. Le siège de Turin devait constituer l'opération maîtresse de la campagne. Notre régiment y installa son camp le 22, et, le 2 juin, la tranchée fut ouverte « dans toutes les formes », dit le duc de la Feuillade dans son rapport à son beau-père, Chamillart. Les trois bataillons figuraient en tête et à la gauche des dix que commandèrent cette nuit-là M. M. de Chamarande, de Carcado et de Montet (5). Au bout de peu de temps, du 12 au 13, deux compagnies du régiment, soutenues par une troisième « des Vaisseaux », furent chargées d'attaquer « la redoute de l'avant-chemin couvert ». Elles s'y établirent, malgré l'explosion d'une fougasse. Mais six officiers et 60 hommes n'en sortirent que morts ou hors de combat (6). C'était beaucoup

(1) D. G., t. 1966, p. 179.

(2) V. à l'*Appendice*, nº 5.

(3) Susane, t. 3, p. 213. Cf. Pelet, t. 5, p. 147-152 et 622-626.

(4) D. G., t. 1966, p. 179.

(5) La Feuillade à Chamillart, 4 juin 1706. — D. G., t. 1966, p. 224. Cf. p. 226. V. aussi *Mémoires de Sourches*, t. 10, p. 99-100.

(6) D. G., t. 1966, p. 417. — « Le 13, on avait attaqué une lunette à la gauche, après en avoir fait sauter l'angle, et, encore que la mine n'eût pas fait l'effet qu'on s'était proposé, les grenadiers de Normandie y étaient entrés et avaient chargé si vigoureusement trois cents grenadiers ennemis que la plus grande partie en avaient pris la fuite par la gorge, et l'autre partie avait été tuée, blessée ou prise avec le commandant, lieutenant-colonel du régiment de « Saluces », qui avait été blessé

pour trois compagnies de 45 hommes chacune. Toute cette intrépidité fut perdue. L'artillerie était mal servie, les effectifs très défectueux, même dans « Normandie », ainsi que l'avait constaté du premier coup d'œil le duc d'Orléans. Enfin, des négociations mystérieuses, poursuivies à La Haye par Chamillart et Hennequin, ralentirent les opérations stratégiques qui auraient pu arrêter la marche du prince Eugène filant de l'autre côté du Pô pour délivrer la capitale piémontaise. Bref, les troupes allemandes, le 7 septembre, tombèrent à l'improviste au milieu de nos lignes de circonvallation, et les percèrent. Une partie de notre armée, notamment le corps d'Albergotti, placé aux Capucins, et auquel appartenait « Normandie », prit à peine part à l'action (1). Les choses s'étaient passées plus glorieusement en 1640. La panique dégénéra en retraite vers Pignerol. Le régiment y marcha, sans perdre ses bagages, comme la plupart des autres (2). Mais ses trois bataillons étaient réduits à 650 soldats présents, défalcation faite de 155 malades (3). « Plus des deux tiers des soldats n'ont que la chemise sur le corps,

---

et enterré dans la mine, et un autre officier, qui avait averti que la mine des assiégés devait sauter, laquelle avait effectivement sauté peu de temps après, sans néanmoins endommager les assiégeants, lesquels n'avaient pas laissé de perdre à cette attaque cinquante grenadiers et cinq officiers, du nombre desquels était un capitaine de grenadiers du régiment de Normandie et deux autres capitaines, outre cent cinquante hommes du premier bataillon de Normandie, qui avaient été tués ou blessés. » *Mémoires de Sourches*, t. 10, p. 131-132.

(1) Le général Susane (t. 3, p. 214) affirme la participation du régiment à la bataille, et donne même le nom des officiers tués. Nous n'avons trouvé aucune pièce, manuscrite ou imprimée, qui justifie cette liste. En tout cas, M. Susane a fait erreur en portant le capitaine de Montalembert comme tué ce jour-là. Une lettre du chevalier de Montalembert, qu'on a déjà pu lire à l'*Appendice* (nº 2), prouve que son frère avait été emporté avant le 15 juillet d'un coup de canon, et ce n'est pas l'auteur de la lettre qui serait mort le 7 septembre, car un « état », figurant au t. 2404 du D. G. (p. 239), montre qu'en 1712 il existait encore au régiment un capitaine de Montalembert. Y en aurait-il eu jusqu'à trois ? C'est peu vraisemblable.

(2) D. G., t. 1966, p. 414.

(3) V. à l'*Appendice*, nº 6.

point de souliers ni havresac », écrivait Saint-Frémond, du quartier-général d'Oulx. « Normandie », sous les ordres du marquis de Polignac, alla occuper, entre Suse et Exilles, les deux postes de Chiomonte et de Taillasse (?), au sud encore des Alpes, mais déjà en Dauphiné. L'Italie se trouvait par le fait à peu près évacuée, et c'était désormais en rassemblant ses dernières ressources militaires au-delà des Pyrénées que Louis XIV devait essayer de sauver la monarchie de son petit-fils.

IV. Avec la campagne de 1707 commence pour le régiment la période espagnole de cette guerre, période qui fait suite et pendant à la première, exclusivement italienne. Dès le mois de décembre 1706, « Normandie » avait été désigné avec cinq autres pour marcher en Catalogne (1). Ce fut néanmoins vers la Navarre qu'il se dirigea d'abord, afin d'y former le noyau de la nouvelle armée que commanderait le duc d'Orléans. Le 3 janvier 1707, le Roi mandait à Berwick, investi alors du soin de présider à cette concentration : « Je vous ai destiné des meilleurs et des plus anciens régiments, tant d'infanterie que de cavalerie. Ils seront rendus à Bayonne au plus tard le 10 avril (2) ». « Normandie » se présentait en tête de la liste, suivi aussitôt par « Auvergne ». Les compagnies de fantassins ne devaient pas tomber au-dessous de 40 hommes, sous peine de retenue pour le capitaine (3). Le 16 du même mois, le ministre confirmait sa promesse que, dans les premiers jours d'avril, les 20 bataillons et les 20 escadrons de renfort seraient rendus en Navarre (4). Au commencement de mars, « Normandie » se mit en effet en mouvement (5). Il s'en fallut toutefois que sa marche fût aussi rapide qu'il aurait

(1) *Mémoires de Sourches*, t. 10, p. 232. Cf. Pelet, t. 7, p. 58-59.
(2) D. G., t. 2048, p. 9.
(3) Chamillart à Berwick, 7 janvier 1707. — D. G., t. 2048, p. 23.
(4) Chamillart à Berwick, 16 janvier 1707. — D. G., t. 2048, p. 41.
(5) *Mémoires de Sourches*, 11 mars 1707, t. 10, p. 272.

été à souhaiter. Le lieutenant-général le Gall s'avança bien jusqu'à Pampelune pour y recevoir les troupes envoyées de France [1]. Néanmoins la bataille d'Almanza se livra, avant qu'elles fussent rendues sur le lieu de l'action.

La France et l'Espagne, il est vrai, tenaient enfin une victoire, mais cette victoire aurait pu être tout autrement fructueuse. « Si toutes les troupes », écrivit le neveu de Louis XIV à la date du 27 avril, « qui étaient destinées pour la Navarre étaient en marche, et que M. de Montrevel n'en eût pas retenu dix bataillons et trois régiments de cavalerie, quoiqu'il assure lui-même que tout est fini en Quercy, ces dix bataillons avec la cavalerie de Navarre pourraient suffire à M. le Gall pour entrer en Aragon, dont la conquête à présent ne sera pas difficile, pendant que cette armée achèvera de nettoyer le royaume de Valence [2]. » Montrevel en effet s'était vu obligé de profiter du passage de soldats fidèles et aguerris pour porter un coup vigoureux à la rébellion permanente des Cévennes, et, en particulier, à une sédition qui s'était développée « assez violemment à Cahors et du côté de Montauban au sujet de l'impôt sur les bans du mariage [3] ». Voilà pourquoi, en dépit des instances de Philippe d'Orléans, les troupes auxiliaires continuèrent à n'arriver que tardivement à Pampelune [4]. Le 22 mai, le Gall écrivit à Chamillart, du camp de Magalon, qu'il n'avait encore réuni que 12 bataillons avec 14 escadrons, et que le reste suivrait quand il plairait à M. de Montrevel de ne plus le retenir en Guyenne [5]. Une lettre autographe du lieutenant-colonel Cœur de Chesne nous apprend que « Normandie » se trouvait enfin à Pampelune dans les premiers jours de mai, mais dans quel état [6] !

---

(1) Le Gall à Chamillart, 5 avril 1707. — D. G., t. 2048, p. 228.
(2) Le duc d'Orléans au Roi, 27 avril 1707. — D. G., t. 2048, p. 291.
(3) *Mémoires de Sourches*, 26 mars 1707, t. 10, p. 282.
(4) Le Gall à Chamillart, 10 mai 1707. — D. G., t. 2049, p. 34.
(5) Le Gall à Chamillart, 22 mai 1707. — D. G., t. 2049, p. 60.
(6) V. à l'*Appendice*, n° 7.

Le 23, il se porta, en trois étapes, de Pampelune à Saragosse, où le duc d'Orléans lui avait donné rendez-vous, à lui et à ses compagnons de misère.

Saragosse succomba sans retard, et aussitôt Philippe, ayant rallié le corps de Berwick, résolut d'entreprendre le siège de Lérida et d'y conquérir les clés de la Sègre [1]. Arrêté devant la Cinca, faute de gué, le général en chef, après avoir mandé au Roi ce contre-temps [2], écrivit à Chamillart pour lui exprimer le regret que son armée n'eût pas d'aide-major. En même temps, il lui proposait deux bons sujets qu'il avait sous la main. Le second de ses protégés était notre « Dadoncour, major de « Normandie », dont il avait déjà entretenu le ministre, « et qui avait fait le détail l'année passée en Italie [3]. » Grâce à une lettre de d'Estaires, nous avons lieu de croire qu'à la fin de juillet le gros du régiment se trouvait à « Alguerras [4] », probablement Alguaire, dans le diocèse de Lérida et le district judiciaire de Balaguer. Nous pouvons, en tout cas, affirmer que le régiment n'avait fourni aucun des douze bataillons expédiés en Provence pour le secours de Toulon [5]. Le prince français se le réservait pour prendre Lérida, car, par son aplomb et sa solidité, c'était, pour ainsi dire, une forteresse vivante, un vrai régiment de siège. Les doléances des officiers supérieurs nous ont pourtant déjà permis de juger des vides terribles faits dans les rangs de « Normandie » par le feu des ennemis et la maladie. Le général en chef, du camp devant Lérida, le 17 septembre, prit lui-même la peine de signaler cette situation au ministre. « Quand je vous ai parlé », lui mandait-il, « des recrues dans les compagnies franches, ce n'était que pour trouver un moyen plus court et plus prompt

(1) Le duc d'Orléans au Roi, 5 juin 1707. — D. G., t. 2049, p. 105.
(2) Le duc d'Orléans au Roi, 2 juillet 1707. — D. G., t. 2049, p. 157.
(3) Le duc d'Orléans au Roi, 2 juillet 1707. — D. G., t. 2049, p. 158.
(4) V. à l'*Appendice*, n° 8.
(5) Le duc d'Orléans au Roi, 12 août 1707. — D. G., t. 2049, p. 263.

de réparer nos vieux corps, savoir « Normandie » et les « Vaisseaux », qui se trouvent les plus faibles » (1). Chamillart promit que les ordres nécessaires seraient délivrés, et que « les recrues joindraient les régiments au plus tard dans la fin de février (2). » Les 18 bataillons dont Philippe disposa pour enlever Lérida ne formaient en définitive qu'un total de six mille hommes. Il en aurait fallu cent pour investir la place (3). Lui aussi, Berwick représentait « l'infanterie comme très affaiblie par les maladies », l'artillerie, surtout, comme tout à fait insuffisante, par surcroît, la saison, comme bien avancée déjà (4).

Le siège, malgré tout, suivit son cours. Dans la nuit du 3 au 4 octobre, la seconde depuis l'ouverture des travaux, le lieutenant-général d'Avaray, le maréchal de camp Carcado et le brigadier du Bourk, qu'il ne faut pas prendre pour le chevalier, « montèrent la tranchée avec « Normandie », « Dillon », et « Bourk » (6). Un lieutenant, nommé Daynes, y fut blessé (5). A partir de deux heures, dans l'après-midi du 11 au 12, « Normandie » servit encore à la tranchée avec « Haynaut », sous la direction de le Gall, Bligny et Caroll (7). Il n'eut pas par conséquent l'honneur de participer à l'assaut du lendemain 13, où « Auvergne », « Bresse », « Orléans » et « Angoumois » emportèrent la ville, mais non pas le château (8). Il fallut donc retourner à de nouvelles tranchées, et c'est ce que fit encore « Normandie », notamment du 23 au 24, du 29 au

(1) Le duc d'Orléans à Chamillart, 17 septembre 1707. — D. G., t. 2050, p. 53.

(2) Réponse entre les lignes. — D. G., t. 2050, p. 53.

(3) Le duc d'Orléans à Chamillart, 24 septembre 1707. — D. G., t. 2050, p. 69.

(4) Berwick à Chamillart, 24 septembre 1707. — D. G., t. 2050, p. 70.

(5) Berwick à Chamillart, 8 octobre 1707. — D. G., t. 2050, p. 102.

(6) D. G., t. 2050, p. 107.

(7) D. G., t. 2050, p. 135.

(8) Le duc d'Orléans au Roi, 14 octobre 1707. — D. G., t. 2050, p. 130.

30 octobre, du 5 au 6 novembre, le plus souvent avec « Dillon » et « Haynaut », et sous les ordres des lieutenants-généraux Labadie et d'Avaray, des maréchaux de camp Bligny et Leyba, des brigadiers Lambert, Puynormand et Sourches. Durant la première de ces corvées, il eut trois soldats blessés [1]. Sur « un ordre de bataille » adopté le 29 octobre, il a conservé son colonel pour brigadier, et forme brigade avec trois autres régiments, sans doute moins imposants encore que lui-même : « Dillon », « Blaisois » et « Bigorre [2]. » Le château de Lérida battit enfin la chamade dans la soirée du 11 novembre [3].

Ce succès obtenu, il fut décidé que les troupes prendraient leurs quartiers d'hiver dans le royaume d'Aragon, une entreprise sur Tortose ne paraissant plus possible dans cette saison. C'était beaucoup déjà que de garder la haute vallée de l'Èbre, sur la rive gauche, avec les effectifs réduits dont on disposait. « Normandie », le seul régiment de l'armée qui possédât trois bataillons, composa le quartier-général avec « la Couronne » et « Angoumois [4] ». « Les plus faibles de nos régiments sont « Normandie » et « Durban », écrivait bientôt Labadie à Chamillart; « mais M. le comte d'Estaires a pris des mesures si justes pour faire des recrues que je crois qu'il réussira [5]. » Et, dix jours plus tard, il mandait en effet au secrétaire d'État : « Il est venu quelques hommes de Languedoc pour « Normandie », et les officiers ont fait des recrues des déserteurs français venant des ennemis; cela a un peu augmenté et raccommodé ce dit régiment [6]. » A Huesa, en janvier 1708, les

(1) D. G., t. 2050, p. 176 et 200.
(2) D. G., t. 2050, p. 179.
(3) Le duc d'Orléans à Chamillart, 12 novembre 1707. — D. G., t. 2050, p. 214.
(4) D. G., t. 2050, p. 238.
(5) D. G., t. 2050, p. 236.
(6) Labadie à Chamillart, 29 novembre 1707. — D. G., t. 2050, p. 268.

39 compagnies qui composaient les trois bataillons occupèrent quatorze maisons, où sans doute elles se trouvaient un peu à l'étroit. Veut-on connaître leurs noms? Elles s'appelaient Almunea, Cavinena, Almonozil, Cosuenda, Alpastir, Pemza, Enzinacouva, Aguillon, Agueron, Morel, Azuera, Herreta, Longares, Villars (1). Peut-être le renseignement intéresse-t-il les archéologues catalans ou aragonais. Quoi qu'il en soit, au commencement de mai, on quitta ces quartiers de repos, pour prendre décidément la route de Tortose.

Les travaux d'attaque ne furent toutefois entamés que vers la mi-juin. Dans la nuit du 20 au 21, Philippe d'Orléans, obligé de faire étayer la tranchée à l'aide de gabions, confia à d'Estaires le soin de faciliter cette opération « au moyen d'une espèce de fausse attaque au premier ouvrage qui est au haut Èbre (2). » Deux nuits plus tard, notre régiment « relevait » la tranchée en compagnie de « Médoc » et de « Périgord », sous les ordres de M. M. d'Avaray, de Carcado et d'Hérouville (3). Du 29 au 30, nous retrouvons les trois bataillons au même poste avec les mêmes compagnons. Les officiers généraux ont seuls changé; ce sont des Espagnols, MM. de Gayetano, San-Estevan, plus Caroll, lieutenant-colonel de « Berwick » (4), qui avaient amené avec eux quelques-unes de leurs compagnies (5). Une lacune dans le journal du siège nous permet seulement de conjecturer que le roulement habituel des corps militaires ramena « Normandie » une dernière fois dans la tranchée, sans doute du 6 au 7 juillet. En tout cas, il ne prit pas part à l'attaque du chemin

(1) D. G., t. 2104, p. 32.

(2) Le duc d'Orléans au Roi, 22 juin 1708. — D. G., t. 2104, p. 280.

(3) Le duc d'Orléans au Roi, 27 juin, et Delacourt à Chamillart, 23 juin 1708. — D. G., t. 2104, p. 298 et 283. Un plan du siège de Tortose montre fort bien la situation du régiment.

(4) Dangeau, t. 10, p. 378.

(5) Le duc d'Orléans au Roi, 4 juillet 1708. — D. G., t. 2105, p. 15.

couvert qui eut lieu la nuit du 9 au 10, et qui fit battre le tambour d'appel. Le mérite en revenait aux colonnes formées par « le Maine » et « Haynaut » [1]. A la suite de ce beau fait d'armes, qui nous rendait maîtres des bouches de l'Èbre, le duc d'Orléans laissa ses troupes se reposer pendant les grandes chaleurs, avant d'entreprendre les sièges de Denia et d'Alicante.

« Normandie » ne fournit aucun détachement aux sept bataillons qui, en septembre, furent désignés pour aller renforcer le corps d'armée dit de Valence[2]. Il n'avait pas davantage, au mois de mars, figuré pour une contribution quelconque en hommes sur la liste de ceux qui, d'Aragon, étaient passés en Estremadure [3]. Le duc d'Orléans, aux yeux de qui ce vieux corps constituait un noyau solide d'armée, se contenta de l'employer cette fois un peu à l'arrière-garde, durant la seconde et très courte moitié de cette campagne. Il s'agissait de disperser le plus loin possible les « miquelets », surtout de les déloger des âpres défilés au fond desquels coule la Noguera de Ribagorsa, et dont le centre forme la « Conque de Tremp », « ainsi nommée parce qu'elle ressemble à une coquille, étant environnée de montagnes très hautes ». La garde de cette position, qu'on peut sans trop d'invraisemblance supposer comparable à nos gorges d'Ollioules, avait été confiée à Caroll et au régiment de « Berwick », lorsque le prince de Darmstadt arriva de Barcelone pour nous l'enlever. Dès que d'Estaing eut été averti de cette pointe offensive, il envoya, le 25 septembre, demander à Carcado, qui occupait le pont de Montagnan, de lui amener la brigade de « Normandie ». Mais l'énergie de ses premières dispositions avait déjà suffi pour déterminer le général de Charles III à battre en retraite,

---

(1) Le duc d'Orléans au Roi, 11 juillet 1708. — D. G., t. 2105, p. 23.

(2) Le chevalier de Damas à Chamillart, 9 octobre 1708. — D. G., t. 2105, p. 188.

(3) Amelot à Chamillart, 19 mars 1708. — D. G., t. 2104, p. 101.

et, le soir même, Carcado reçut l'ordre de renvoyer la brigade de « Normandie » à Montagnan. Au bout de deux jours, à l'entrée de la nuit, elle rallia le gros de nos forces à Tremp, qui, décidément, fut abandonné le 9 octobre. D'Estaing craignait que la garnison n'y restât trop visiblement isolée pendant la mauvaise saison (1). Le moment du repos hivernal avait d'ailleurs sonné. L'intention du général en chef était à présent d'attendre le retour du printemps à Montañana et le long de la Noguera (2), c'est-à-dire sur la ligne séparative de l'Aragon et de la Catalogne.

Au mois de mars 1709, le quartier-général se trouvait à Barbastro, non loin de la haute Cinca. C'est de là que d'Estaing décampa le 7, afin d'aller reprendre, sans doute avec « Normandie », qui se trouvait habituellement sous ses ordres, le château de Rhoda, récemment surpris et enlevé pendant la nuit (3). L'entreprise réussit à merveille, et bientôt d'Estaing en combina une autre, dont il exposa le plan à Chamillart le 10 avril. Il s'agissait de déloger l'ennemi, d'abord du château de Castanets, situé sur une haute montagne, puis de celui de Benasco, ou Vénasque, tout au sommet de l'Esera, affluent oriental de la Cinca. Une première colonne, sous Puynormand, devait se porter par Aren à Castanets. La seconde, aux ordres de Caroll, et de laquelle faisaient partie 300 hommes, tirés principalement des grenadiers de « Normandie », traverserait tour à tour Grans, Rhoda, Calveira, Bonancé, pour atteindre Castanets. Les dragons de Clairfontaine resteraient au pont de Montagnan pour le garder (4). Le château de Castanets fut emporté en 24 heures, le 17 avril, mais non pas sans avoir fait au moins une victime de distinction. « Le sieur de Cabanes », dit le rapport de d'Estaing, « capitaine,

(1) *Relation* etc... D. G., t. 2105, p. 221.
(2) Le duc d'Orléans au Roi, 3 octobre 1708. — D. G., t. 2105, p. 174.
(3) Dadoncour à Chamillart, 15 mars 1709. — D. G., t. 2177, p. 77.
(4) D. G., t. 2177, p. 120.

servant à la tête d'une compagnie de grenadiers de « Normandie », y a eu un bras malheureusement cassé et coupé [1]. »

Les choses n'allèrent pas hélas ! aussi vite, quand on fut devant Vénasque. La nuit du 22 au 23, deux compagnies de grenadiers de notre régiment commencèrent à « monter la tranchée », sous les ordres de Puynormand et de d'Estaires. D'Estaires fut encore de service la nuit suivante, comme commandant supérieur, avec une compagnie de ses grenadiers et 50 de ses autres soldats. Du 26 au 27, trois compagnies de grenadiers et 50 soldats du régiment occupèrent de rechef le même poste, avec Puynormand à leur tête. D'Estaires le remplaça le lendemain, mais avec des hommes empruntés à d'autres corps. Un lieutenant de « Normandie », M. de la Félonierre, avait « déjà été très dangereusement blessé » au cours de la corvée du 23 au 24 [2]. Les travaux cependant n'avançaient que bien lentement. Le roc était aussi dur que possible, des pluies diluviennes détrempaient, puis entraînaient le peu de terre meuble qu'on avait réussi à en extraire, la forteresse semblait planer dans les nues, les assiégés pouvaient multiplier à volonté les feux plongeants, déjà cent hommes se trouvaient hors de combat. Pour comble de disgrâce, on annonçait l'apparition de forces ennemies, commandées par la Puebla, aux environs de la Conque de Tremp. D'Estaing crut sage d'attirer à lui un supplément d'environ 1200 combattants, empruntés à « Normandie », « Auvergne », « Bouville » et « Courtebonne » [3]. Le 9 mai, d'Estaires réussit bien à « attacher », selon l'expression technique, un mineur à la muraille. Mais une sortie rapide des assiégés les délivra de ce

---

(1) D'Estaing à Chamillart, 18 avril 1709. — D. G., t. 2177, p. 133.

(2) Rapports de d'Estaing et de Dadoncour. — D. G., t. 2177, p. 142, 144, 149 et 160.

(3) Dadoncour à Chamillart, 5 mai 1709. — D. G., t. 2177, p. 160

périlleux travail [1]. A la date du 12, le régiment comptait au moins 22 soldats blessés, et 7, tués. Un autre lieutenant que M. de la Félonierre, M. Duran, qui faisait aussi office d'ingénieur, avait reçu une blessure [2]. Le pis était que le maréchal de Besons commençait à avoir besoin de troupes pour entrer en campagne. Les prières de d'Estaing [3] ne pouvaient retarder indéfiniment sa concentration. Le 2 juin, les assiégeants, obligés de renoncer encore à deux mines, s'épuisaient en efforts pour couper la citerne, mais sans y réussir [4]. Heureusement, une réflexion des plus opportunes leur arriva bientôt de Versailles. « Peut-être », disait le secrétaire d'État, « qu'il aurait mieux valu ne point s'embarquer à cette entreprise [5]. » La dépêche parvint au camp de Vénasque au moment où une sixième mine venait de manquer son effet [6]. Dadoncour et quelques autres opinèrent pour la persévérance, espérant mieux de la famine que de la force, et de l'avenir que du passé. Mais le lieutenant-général jugea ses communications menacées par les hautes eaux et par les coalisés. Il se résigna donc à « céder », et se retira en bon ordre, serré de près, mais tenant les ennemis en respect. « Les 200 hommes de « Normandie » et d'« Auvergne », commandés par M. Prado, capitaine de « Normandie », leur firent plusieurs décharges à demi-portée de fusil, qui en tuèrent beaucoup [7]. » Sur les deux mille hommes environ qui étaient venus se poster devant Vénasque, mille dix, à la date du 15 juin, avaient péri, ou ne pouvaient plus servir [8]. En somme, d'Estaing ne ramena à Barbastro que la moitié à peine de ses gens.

---

(1) D'Estaing et Dadoncour à Chamillart, 12 mai 1709. — D. G., t. 2177, p. 181 et 182.

(2) « État » etc... — D. G., t. 2177, p. 183.

(3) D'Estaing à Besons, 22 mai 1709. D. G., 2177, p. 204.

(4) D. G., t. 2177, p. 219.

(5) Chamillart à d'Estaing, 27 mai 1709. — D. G., t. 2177, p. 210.

(6) D'Estaing à Chamillart, 14 juin 1709. — D. G., t. 2177, p. 251.

(7) D'Estaing à Chamillart, 18 juin 1709. — D. G., t. 2177, p. 264.

(8) D. G., t. 2177, p. 266.

« Normandie », malgré l'état déplorable où il se voyait réduit, ne devait pas cependant jouir d'un bien long repos. C'était le moment où Louis XIV, pour tâcher de désarmer les Hollandais et leurs alliés, promettait enfin, aux conférences de Geertruidenberg, de retirer tout appui militaire à son petit-fils Philippe V. En conséquence, le maréchal de Besons, au lieu de courir sus aux ennemis de la France en Espagne, reçut l'ordre de ramener en-deçà des Pyrénées toutes les troupes que son maître entretenait au-delà. Cependant, les négociations n'ayant pas pris en Hollande meilleure tournure que les précédentes, même après l'amer sacrifice accepté par le Roi, Besons n'eut plus qu'à renvoyer seulement une partie de ses régiments français en Roussillon, où ils devaient grossir la petite armée de Noailles et lui permettre une diversion énergique en Catalogne. Les trois bataillons de « Normandie » figurèrent parmi les douze, qui, flanqués de dix escadrons, et guidés par d'Arène, déjà au fait des routes locales, suivirent chemins détournés sur chemins détournés, pour venir reprendre contact un instant avec le sol de la patrie. Après avoir subi au camp de Lérida l'inspection réglementaire du chevalier de Maulévrier (1), le détachement se mit en marche vers le nord le 6 juillet (2), en deux colonnes. Le mestre de camp la Bretonnière commandait la première, et d'Estaires la seconde, à la place de Tournon, empêché par suite de maladie (3). Ils remontèrent la Cinca, dans la direction d'Ainsa d'abord, puis de Bielça. Besons leur avait tracé cet itinéraire, « pour entrer dans le pays de Cominges, quoique beaucoup plus difficile, parce que la route était la plus courte pour aller en Roussillon (4). » Les deux bataillons de la « Couronne », qui formaient l'avant-garde, entrèrent le 30 juillet par Estage

(1) Maulévrier à Voysin, 4 juillet 1709. — D. G., t. 2178, p. 30.
(2) Damas à Voysin, 6 juillet 1709. — D. G., t. 2178, p. 40.
(3) D. G., t. 2081, p. 137.
(4) Besons à Voysin, 13 juillet 1709. — D. G., t. 2178, p. 55.

dans la large vallée du Tech. « Normandie » et « Auvergne » durent s'y reposer le lendemain [1]. Le major-général Dadoncour avait pris les devants pour solliciter de son nouveau commandant en chef des fonctions qui ne le fissent pas déchoir, et Noailles se prêta fort volontiers à son désir [2]. Il ne put dissimuler, par exemple, à Voysin le mauvais état des renforts qui venaient de lui parvenir. « Ces troupes », écrivait-il, « ont perdu, à ce qu'elles prétendent, beaucoup de monde par la désertion.... Mais, comme la plus grande partie de ceux qui ont déserté sont ceux des provinces par où ils ont passé, et n'ont quitté que pour retourner chez eux, je compte que l'on en pourrait retrouver une bonne partie [3]. » Les brigadiers Puynormand, d'Estaires et autres officiers n'avaient pas depuis longtemps touché leurs appointements. L'intendant de Perpignan, M. Ponte d'Albaret, reçut l'ordre de régler cet arriéré [4].

De si peu de ressources qu'il disposât, Noailles ne s'en prépara pas moins à agir dans le Lampourdan et la région voisine. A cette intention, il rejoignit le 5 août au Boulou, sur le Tech, à peu de distance de Céret, les troupes arrivées d'Espagne, donna ses instructions à la tête de « Normandie [5] », puis s'élança vivement à travers les Pyrénées par Bellegarde et le col de Pertus. Tout aussitôt, avec six escadrons, il enleva le régiment du prince Louis de Bade, mais ne réussit pas à emporter de même Figueras par un simple coup de main. Après avoir poussé une reconnaissance dans la direction de Girone, il campa tour à tour à Verges à Bisbal et à Saint-Pierre Pescador, tout en mettant ses provisions à l'abri dans Torello de Monteils, sur le Ter. A

(1) D'Albaret à Voysin, 31 juillet 1709. — D. G., t. 2081, p. 159.

(2) Noailles à Chamillart, 26 juillet 1709. — D. G., t. 2081, p. 155.

(3) Noailles à Voysin, 2 août 1709. — D. G., t. 2081, p. 166. — V. *Appendice*, n° 9.

(4) D'Albaret à Voysin, 2 août 1709. — D. G., t. 2081, p. 165.

(5) D. G., t. 2081, p. 203.

la fin de septembre, une marée d'équinoxe, qui provoqua le débordement insolite d'un petit fleuve côtier, faillit détruire son camp, établi sur la plage auprès de la dernière de ces localités. Si l'accident, raconta Noailles lui-même, se fût produit à minuit, et non pas à la pointe du jour, l'armée entière aurait été submergée. En tout cas, Noailles ne se sentit pas assez fort pour prendre ses quartiers d'hiver sur le territoire catalan (1). Tout ce qu'il se permit d'essayer, avant de rentrer dans le Roussillon, ce fut de dégager les abords de Castelfollit (2), serré de trop près par les miquelets. Dans ce but, pendant la nuit du 9 au 10 octobre, il fit partir de Bazalou, sous les ordres de M. de Guerchy, tous les grenadiers de l'armée et la brigade de « Normandie » avec dix escadrons. De Guerchy ne tarda pas à apercevoir les ennemis campés sur des hauteurs presque inaccessibles. D'Estaires, qui fut un peu le héros de la journée (3), s'y fit encore blesser (4). Bientôt, les trois bataillons du régiment se reposaient sur les rives du Tet, à Prades, Marquixanes et Vinça (4). Mais ils se trouvaient, eux et les autres, attestait M. d'Albaret, « dans une triste situation, ayant été réduits au pain et à l'eau depuis longtemps (5). »

Pendant l'hiver de 1709 à 1710, l'archiduc se montra en Catalogne, et ses généraux prirent les dispositions nécessaires pour accroître les défenses de Girone. Le siège de cette place était bien en effet un dessein étudié et caressé tant à Madrid qu'à Versailles. Mais l'entreprise semblait ardue. En tout cas, Noailles ne quitta Paris que le 18 mai (6). Il arriva à Perpignan le 29, et trouva ses troupes en très

(1) Noailles à Voysin, 2 octobre 1709. — D. G., t. 2081, p. 230.

(2) Malgré tout le respect dû à la science allemande, nous oserons remarquer que M. Kiepert a très mal placé sur sa carte Castelfollit, qui se trouve sur la Fluvia, un peu au nord d'Olot.

(3) V. à l'*Appendice*, n° 10.

(4) Noailles à Voysin, 12 octobre 1709. — D. G., t. 2081, p. 236.

(5) D'Albaret à Voysin, 28 novembre 1709. — D. G., t. 2081, p. 255.

(6) Noailles à Voysin, 18 mai 1710. — D. G., t. 2254, p. 66.

mauvais état, constatation d'autant plus fâcheuse que celles des ennemis avaient été mises sur un meilleur pied. Avec cette infériorité, il était téméraire de vouloir trop tenter [1]. A défaut de meilleure idée, Noailles, de Collioure, proposa à Philippe V de démolir, pour passer le temps, la place de Rosas, et lui envoya Dadoncour, « fort au courant des affaires d'Espagne », et capable mieux que personne de « répondre aux objections qui seraient faites [2]. » Après quoi, il attendit paisiblement le retour de son major-général au Boulou [3], non toutefois sans multiplier ses reconnaissances et ses précautions tout le long des Pyrénées, jusqu'à Céret et Prats de Mollo [4]. Les choses en étaient là, lorsque, le 25 juillet, un petit corps anglais trouva moyen de se faire débarquer inopinément à Balaruc, dans l'étang de Thau, et de se rendre maître, en un clin-d'œil, de Cette et d'Agde. Il avait pour guide un misérable, nommé Gautier de Seissan, originaire de Béziers [5], et chassé tour à tour des deux régiments de « Saint-Sernin » et de « Santerre ». Mais Seissan ne devait pas profiter longtemps de la capitulation qui lui avait permis de s'installer au milieu des insouciants Agathais. Le duc de Roquelaure, commandant militaire en Languedoc, fit prévenir en hâte son collègue du Roussillon, qui se porta à son secours dans la nuit du 26 au 27. Il suffit aux troupes de Noailles d'apparaître pour déterminer Seissan à se jeter au plus vite sur les navires qui l'avaient amené et à échapper par cette précipitation prudente à la potence qui l'attendait. Dès le 2 août, Noailles reprenait le chemin du Roussillon [6]. Le Roi envoya

(1) Noailles à Voysin, 30 mai, 13 et 20 juin 1710. — D. G., t. 2254, p. 70, 78 et 84.

(2) Noailles à Voysin, 25 juin 1710. — D. G., t. 2254, p. 87.

(3) Noailles à Voysin, 10 juillet 1710. — D. G., t. 2254, p. 100.

(4) Noailles à Voysin, 2 juillet 1710. C'est sans doute par erreur qu'on a écrit plus tard 2 juin. — D. G., t. 2254, p. 93.

(5) Roquelaure à Voysin, 26 juillet 1710. — D. G., t. 2254, p. 106.

(6) Roquelaure au Roi, 3 août 1710. — D. G., t. 2254, p. 124.

ses félicitations à Roquelaure et à tous ceux qui l'avaient si intelligemment secondé. D'Estaires n'avait pas été oublié dans les remerciements partis du trône (1). Son régiment toutefois n'avait été pour rien dans cette brillante expédition. Depuis plusieurs mois, ses trois bataillons vivaient en Savoye, et y surveillaient de près les tentatives d'invasion de Victor-Amédée. A la fin de juin, ils bivaquaient à Saint-Martin d'Arc, un peu au-dessous de Modane; le 7 août, au camp retranché de Briançon; le 28 du même mois, au pont de Cervière, avec M. de Valouze pour brigadier (2).

Dadoncour, sur ces entrefaites, était revenu auprès de Noailles, après s'être vu retenu dix-neuf jours par Sa Majesté catholique. « Elle faisait connaître par sa réponse qu'elle avait reçu amèrement, et peut-être même un peu plus qu'il ne convenait, la proposition qui regardait la place de Rosas. » Malgré tout, le duc d'Albe, en sa qualité d'ambassadeur, en parlerait à Louis XIV (3). A la suite du succès remporté près de Saragosse par les alliés le 20 août, il fut décidé que Noailles irait conférer à la Cour d'Espagne avec Vendôme sur les mesures les plus propres à sauver la monarchie. Après avoir vu à Valladolid les intéressés, le général en chef des forces françaises reprit la route de Versailles, afin d'y échanger ses renseignements et ses impressions contre des ordres précis. Il y obtint 34 bataillons et 31 escadrons de renfort, qui durent passer du Dauphiné en Languedoc pour le rallier (4). Ce supplément de combattants était destiné à le mettre en état d'entreprendre enfin le siège, si longtemps projeté, de Girone. « Normandie » s'y trouvait évidemment compris, car, dans « l'ordre de bataille » dressé en novembre 1710, nous le voyons embrigadé avec « Beaujolais », et ayant de Fiennes

(1) Le Roi à Roquelaure, 4 août 1710. — D. G., t. 2254, p. 126.
(2) D. G., t. 2248, p. 67, 238 et 292.
(3) Noailles à Voysin, 8 août 1710. — D. G., t. 2254, p. 129.
(4) D. G., t. 2254, p. 185.

pour lieutenant-général, de Planque, pour brigadier, et d'Arpajon, pour maréchal de camp (1).

Le manque de provisions retarda d'abord le départ, puis ce fut une série de pluies diluviennes. Enfin, l'armée s'ébranla le 23 pour entrer en pays ennemi. Le 14 décembre, « Normandie », accompagné de « Thiérache », établissait ses tentes sous les murs de Girone (2), et, dans la nuit du 27 au 28, il ouvrit la tranchée, de compte à demi avec un bataillon de « Vivarais » et quatre compagnies de grenadiers (3). Durant ces vingt-quatre heures, il eut trois soldats tués et 15 blessés (4); du 5 au 6 janvier 1711, autre nuit de tranchée, un lieutenant, Duchemin, tué ainsi qu'un soldat, et quatre blessés (5); le 15, trois soldats tués et quatre blessés (6). Le siège touchait à sa fin. Il ne s'agissait plus que de prévenir tout secours du dehors. Le comte d'Estaires, devenu maréchal de camp, « fut détaché de l'armée et tomba dans la nuit du 21 au 22 sur le régiment napolitain de Fabre, qu'on disait rôder depuis plusieurs jours aux environs de Girone pour tenter de s'y jeter. Il en mit hors de combat une bonne partie, et fit 250 prisonniers, dont le lieutenant-colonel ». Ce déblaiement une fois opéré, il ne restait plus qu'à donner l'assaut, qu'on donna le 25. L'aide-major du régiment, le sieur Roquette, y reçut une blessure, mais un de ses capitaines, M. de Montalembert, « entra le premier dans le bastion de Sainte-Marie par la gorge dudit bastion (7) ». Malgré l'énergie du gouverneur allemand, Tattenbach, Girone était rendue à Philippe V. Ce n'était pas tout. En l'attaquant, notre petite armée venue du Roussillon avait attiré de son côté celles de Stanhope et de Starhemberg, dont la première s'était

(1) D. G., t. 2254, p. 212.

(2) Monteil à Voysin, 15 décembre 1710, et Noailles à Voysin, 16 décembre 1710. — D. G., t. 2254, p. 230 et 231.

(3) D. G., t. 2254, p. 254.

(4) D. G., t. 2254, p. 255.

(5) D. G., t. 2330, p. 37.

(6) D. G., t. 2330, p. 50.

(7) Dadoncour à Voysin, 26 janvier 1711. — D. G., t. 2330, p. 47.

vue enveloppée à Brihuega, et la seconde, repoussée à Villaviciosa. Désormais, l'Espagne était sauvée.

Noailles avait inscrit « Normandie » en tête des troupes qu'il proposait au Roi de laisser en Espagne [1], « où il était absolument essentiel d'avoir une bonne tête d'infanterie [2]. » Aussi ne tardons-nous pas à le voir prendre ses quartiers d'hiver à Olot, avec « Auvergne », « la Couronne », et « Artois [3] ». Au bout de quelques semaines, le lieutenant-général de Fiennes fut chargé par Noailles, toujours à Girone, de délivrer de rechef la région des bandes de miquelets qui s'y reformaient. Le 12 mars, il avait massé ses forces entre Olot et Castelfollit. Deux jours après, « Normandie », à sa suite, attaquait les Catalans et leurs alliés dans la plaine qui porte le nom de cette dernière ville. Le feu, très vif, ne dura pas moins de cinq heures. Notre régiment perdit encore un capitaine, M. de Muraile. Un autre, M. de Monfloux, chef d'une compagnie de grenadiers, eut la cuisse percée d'une balle de fusil. « M. d'Alba », — c'était le colonel d'« Auvergne », — « et M. de Curduchesne, qui étaient à l'arrière-garde, y firent tout ce que l'on pouvait attendre de vieux officiers comme eux ». Le défilé de Castelfollit et le pont de la Fluvia furent franchis sans retard [4]. Après quoi, Noailles alla prendre position à la Bisbal, un peu au sud de Girone [5].

De sérieuses considérations décidèrent cependant Louis XIV à verser l'armée de Catalogne dans celle de Vendôme. Avant tout, il avait paru urgent de donner le plus de vigueur possible aux coups décisifs qu'il s'agissait de porter aux derniers partisans des Habsbourg. Il fut donc convenu que les troupes françaises de Catalogne repasseraient dans

(1) D. G., t. 2330, p. 17.

(2) Noailles à Voysin, 8 janvier 1711. — D. G., t. 2330, p. 14.

(3) D. G., t. 2330, p. 61.

(4) Fiennes à Voysin, 17 mars 1711. Cf. Noailles à Voysin, 19 mars 1711. — D. G., t. 2330, p. 116 et 124.

(5) D. G., t. 2330, p. 119.

le Roussillon et s'y referaient un peu. De là, par la Cerdagne, elles gagneraient la Seu d'Urgel, à l'endroit où la Sègre prend sa source. Le comte de Muret les attendrait pour en disposer conformément à ses instructions. Dans ce mouvement de rapatriement provisoire, « Normandie » et « Auvergne » prirent la tête, afin d'avoir le temps de se munir à Perpignan d'un « habillement et d'un armement complet [1]. » Le 29 mai, le régiment était au Boulou où Muret l'avait devancé, et, le lendemain, il partait pour la Seu d'Urgel [2]. « J'ai continué l'avant-garde », manda bientôt d'Arpajon, « avec les régiments de « Normandie » et d'« Auvergne », et vins camper le 14 juin à Estamariu, et, le 15 juin, à la Seu d'Urgel, où M. de Muret arriva le lendemain ». A la tête de toutes les troupes venues de France, Muret porta son quartier-général à Balaguer.

Une fois la jonction opérée avec les six bataillons espagnols que d'Estaires amenait du Lampourdan, d'Arpajon fut chargé de reprendre le château d'Aren « avec un détachement de grenadiers et des piquets de toutes les troupes ». Il importait essentiellement d'assurer une communication courte et sûre avec la France [3]. Le 29 juin, en effet, d'Arpajon franchit la Ribagorsa sur le pont d'Abessa, et, dès le lendemain, il dissémina ses forces dans la région, afin de « s'y rafraîchir [4]. » Il n'en enleva pas moins Aren et son château le 30 juillet, grâce à ses 1800 hommes, parmi lesquels figuraient tous les grenadiers de l'armée et cinquante hommes de chaque régiment [5]. Un lieutenant de « Normandie » fut blessé à cette attaque [6]. Deux cents hommes tirés de ses rangs, et aussi de ceux

---

(1) De Fiennes à Voysin, 30 mai 1711. — D. G., t. 2331, p. 47.

(2) D. G., t. 2331, p. 48.

(3) Muret à Voysin, 12 juillet 1711. — D. G., t. 2329, p. 21.

(4) D'Arpajon à Voysin, 3 juillet 1711. — D. G., t. 2329, p. 9.

(5) Dadoncour à Voysin, 22 juillet 1711, et d'Arpajon à Voysin, 30 juillet 1711. — D. G., t. 2329, p. 31 et 40.

(6) De Rives, aide-major général, 3 août 1711. — D. G., t. 2329, p. 46.

d'« Auvergne », de « la Couronne » et d'« Artois » furent constitués gardiens de ce poste important (1). Mais la tâche de d'Arpajon n'était pas terminée. A peine revenu à Lérida, il en repartit le 29 août, suivi de trois mille hommes empruntés de même à toutes les unités tactiques. Il s'agissait de risquer de rechef le siège de Vénasque (2). Cette fois, tout marcha à souhait. Bien que Vénasque comptât 200 défenseurs, il fut emporté à coups de canon le 17 septembre, et ne coûta en tout que sept hommes à l'armée des Deux Couronnes (3). Une troisième place, Castel-Leon, ne tarda guère à subir le même sort (10 octobre) (4). Muret, de son côté, n'était pas resté inactif. Sous la direction supérieure de Vendôme, il avait, le 16 septembre, quitté Cervera (5), et, le 17, s'était avancé jusque devant Prats de Rey, où Guerchy lui avait amené les troupes campées à Agramunt (6). Le nouveau camp fut établi à Calaf, et les opérations du siège suivirent leur cours, dirigées par Muret. Dans les rapports circonstanciés que l'ingénieur Joblot envoyait au ministre, à partir du 25 septembre, nous voyons presque chaque nuit à la tranchée un ou plusieurs piquets, quand ce n'est pas une compagnie entière, de « Normandie ». Dès le 29, nous y rencontrons aussi Cœur de Chesne (7). En un seul intervalle de 24 heures, cinq de ses soldats furent tués, et 21, blessés, outre un lieutenant, M. de Fajol (8). Malgré ce déploiement incessant d'intrépidité, la tentative ne réussit pas. On jugea plus sage et plus utile, après que d'Arpajon eut rejoint Muret, d'abandonner Prats de Rey

(1) Dadoncour à Voysin, 31 juillet 1711. — D. G., t. 2329, p. 42.

(2) Monteil à Voysin, 22 août 1711. — D. G., t. 2329, p. 88.

(3) D. G., t. 2329, p. 94, 107, 109, 112, 116, 117, 121.

(4) D'Arpajon à Voysin, 30 septembre 1711, et de Rosel à Voysin, 10 octobre 1711. — D. G., t. 2329, p. 146 et 167.

(5) Sur la ligne ferrée de Barcelone à Saragosse.

(6) D. G., t. 2329, t. 126.

(7) D. G., t. 2329, p. 138. Joblot a écrit Cœur de Chesne, en trois mots.

(8) D. G., t. 2329, p. 161. Cf. p. 172, 189, 205, 211.

pour Cardone. Attaquée le 13 novembre avec trois mille hommes, cette humble cité fut emportée d'assaut le 17(1). Du 13 au 14, Cœur de Chesne avait exercé son commandement aux tranchées « avec les piquets qui avaient gagné » ce poste d'honneur en arrivant (2). Restait le château, qui exigea un siège en règle, mais le siège resta infructueux (3).

A la suite de tant de labeurs, le moment était venu de reconstituer solidement ce régiment modèle, qu'on ne pouvait plus, en quelque sorte, employer que par tronçons, comme une épée brisée. Au mois de janvier 1712, on rassemblait dans Pampelune des recrues à son intention, spécialement pour les compagnies de la Faye, de Saunières, de Badin, de Prodon (4). En mai, les capitaines de Balmon, de Bailleul et de Gibaudière, ainsi que les lieutenants Olier, Saint-Victoret et Leincel y complétaient leurs effectifs (5). En juin, des renforts pour les trois compagnies Bedelet, du Quesnoy et du Fresne traversaient également Pampelune (6). Le 30, on y signalait encore le passage de nombreuses recrues pour les deux capitaines de Flavigny et leurs collègues, de Tara, de Saunière, de Pradas, de Servane, d'Hauges, Grillon et Gibaudière. Le lieutenant Foessar *(sic)* et deux sergents, Léveillé et Lajeunesse, en avaient amené une partie. La pénurie d'hommes valides avait pris de telles proportions en France qu'on comptait 32 forçats parmi ces nouveaux enrôlés. Le chiffre n'était pas relativement élevé, car « Artois » en admettait 48 dans ses rangs, et « Danois », jusqu'à 95 (7).

---

(1) D. G., t. 2329, p. 234.
(2) Joblot à Voysin, 24 novembre 1711. — D. G., t. 2329, p. 241.
(3) D. G., t. 2404, *initio, passim*.
(4) D. G., t. 2404, p. 69.
(5) D. G., t. 2404, p. 212.
(6) D. G., t. 2404, p. 173.
(7) D. G., t. 2404, p. 244.

Durant le même mois de juin, c'était dans un tout autre coin de l'Espagne que se trouvaient cantonnés les débris des trois bataillons de notre régiment. On les avait dispersés au sud de Tortose et des bouches de l'Èbre, assez près du littoral de la Méditerranée, dans les bourgs de Rosell, Benicarlo, Chert, Ampusta, Calig. Le régiment de la « Couronne » s'enchevêtrait, en quelque sorte, avec le nôtre, en occupant les postes de Vinaros, Alcanar, San Matteo etc... [1]. Cette situation dura jusqu'au moment où, après leur réfection, les bataillons français, formant comme une avant-garde permanente, revinrent se concentrer près de Lérida. Au commencement d'août, on y attendait « Normandie » avec « Danois », « Clairefontaine » et « Houdetot [2]. » A ce moment l'Angleterre s'était retirée décidément de la coalition, et, en la faisant écrouler, obligeait ses alliés à accepter une pacification générale. Le rôle militaire de la France en Espagne semblait fini, puisque la condition essentielle des préliminaires était l'incompatibilité des deux Couronnes. Les 14 bataillons que le Roi consentit à laisser à son petit-fils passèrent en conséquence sous les ordres du généralissime espagnol, le prince de Tserclaes. « Normandie », uni à « Artois » et à « la Marche », ne quitta pas la Catalogne, d'où « l'archiduc » n'était pas encore expulsé. Le chevalier de Guiry exerçait les fonctions de brigadier [3]. Après un séjour plus ou moins long à Tarazona, en Aragon [4], il alla à la fin de décembre prendre dans Tortose ses quartiers définitifs d'hiver, n'ayant plus, comme les autres régiments, que 300 hommes environ par bataillon [5].

Nous le perdons un peu de vue pendant le cours de 1713. Demeura-t-il au-delà des Pyrénées, ou revint-il en Roussillon pour s'y retremper une fois de plus ? Nos recherches

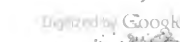
(1) D. G., t. 2404, p. 198.
(2) D. G., t. 2404, p. 244.
(3) D. G., t. 2404, p. 289.
(4) D. G., t. 2404, p. 343 et 359.
(5) D. G., t. 2404, p. 372.

ne nous permettent pas de répondre à cette question. Nous ne retrouvons avec certitude « Normandie » qu'au blocus, puis au siège de Barcelone, obéissant, comme chef suprême, au duc de Pepoli. Après la signature des traités d'Utrecht et le départ des troupes allemandes de Catalogne, il avait fallu recourir de nouveau à la force pour ramener sous la sujétion de Philippe V les habitants de cette riche province, de tout temps fort peu disposée à subir l'autorité des rois de Castille, et, cette fois, encouragée, soutenue même dans sa révolte par des officiers, surtout par des agents impériaux. Louis XIV, pour reprendre Barcelone, avait bien voulu laisser encore quelques-uns de ses régiments à la Cour de Madrid, qui les entretenait fort mal, car, de novembre 1713 à février 1714, elle ne leur fit parvenir que 50 mille écus. « Normandie » n'en gardait pas moins avec le plus de dévouement possible le poste dit de la Marine, flanqué par un détachement de cavalerie espagnole [1]. A l'instar d'« Auvergne », il avait en outre prêté plusieurs compagnies de grenadiers à M. de Mortemart, afin de déloger une fois de plus les miquelets de leurs retraites dans les montagnes. Le régiment mêlait toujours, on le voit, la petite guerre, les *guerillas,* à celle des sièges. M. de Mortemart et son supérieur, M. de Guerchy, sollicitèrent même la croix de Saint-Louis pour un officier de « Normandie », M. de Balmon, qui, pendant les sept ou huit semaines que dura l'expédition, commanda une compagnie de grenadiers à la place de son capitaine, mis hors de combat [2]. Les rebelles prirent, en quelque façon, leur revanche, en capturant, non loin de Saint-Pol (San Pau ?), un lieutenant qui revenait de France avec quinze recrues [3].

Mais, bientôt, le blocus se transforma en vrai siège, sous la direction du maréchal de Berwick. Pendant la nuit du

---

(1) Muret à Voysin, 24 février 1714. — D. G., t. 2488, p. 46.
(2) D. G., t. 2488, p. 57 et 66.
(3) D. G., t. 2488, p. 97.



3 au 4 avril 1714, on commença à jeter enfin des bombes dans Barcelone. Les Barcelonais ripostèrent vivement. « Les ricochets du canon labouraient un peu la brigade de « Normandie », dit le rapport de Rives à Voysin (1). La tranchée fut ouverte dans la soirée du 12 juillet par quatre bataillons de gardes espagnols et « Normandie » au complet (2). Il semble qu'il ait pris une part presque continue à ces luttes nocturnes où il excellait, car nous l'y voyons six fois employé dans l'intervalle du 31 juillet au 6 août et y laissant à terre 17 morts, plus un nombre égal de blessés (3). A l'assaut général, qui eut lieu le 11 septembre, et où les assiégeants ne perdirent pas moins de 2500 hommes (4), d'énormes vides se produisirent en quelques heures dans les rangs du régiment. Du moins avait-il ce jour-là brûlé sa dernière amorce pendant la guerre d'Espagne. La paix de Baden en effet se signait à peu près en même temps. Toutefois ce fut encore Dadoncour, qui, en sa qualité d'aide-major-général, alla, le 10 octobre, porter une sommation au gouverneur de Palma (5). Mais « Normandie » ne fournit aucun contingent au corps expéditionnaire qui s'embarqua en juin 1715 pour reconquérir d'une façon définitive Majorque et ses dépendances à Philippe V (6).

VI. Tel est, autant que nous avons pu en retrouver la trace, le bilan des exploits de notre régiment durant cette longue série de guerres multiples qui s'étend de 1701 à 1714. L'ensemble de ces souvenirs se réduit, en somme, à peu de chose. Il faut hélas ! bien des flots de sang versé par des belligérants pour que la postérité soit à même de leur consacrer quelques gouttes d'encre, et la cendre des héros,

(1) 5 avril 1714. — D. G., t. 2488, p. 101.
(2) Berwick au Roi, 13 juillet 1714. — D. G., t. 2488, p. 167.
(3) D. G., t. 2488, p. 190 et 200.
(4) D. G., t. 2488, p. 231.
(5) D. G., t. 2488, p. 246.
(6) D. G., t. 2501, p. 9.

qu'elle soit dispersée par les vents ou conservée dans des urnes funéraires, tient finalement bien peu de place ici-bas. Trop heureuses encore ces nobles victimes du devoir, lorsque des factions exécrables, favorisées par la stupidité publique, ne méconnaissent pas ou ne bafouent pas leur dévouement sublime à l'idée de patrie. Du moins « Normandie » a eu la bonne fortune d'accomplir sa destinée en des temps où l'ingratitude nationale n'avait pas été élevée à la hauteur d'une vertu civique et obligatoire. Seulement, il ne faudrait pas que les Normands de nos jours s'avisassent de tirer trop vanité de sa gloire, si longue et si légitime. Au fond, le régiment n'avait de notre province que le nom. En apparence, il était destiné à protéger la Normandie, aux frais de laquelle il avait été levé en 1597. Mais il n'avait jamais été composé de ses enfants que dans une proportion infinitésimale et toute fortuite.

Sous l'ancien régime, on le sait, il n'existait pas de tirage au sort, partant pas de recrutement universel et forcé, ne laissant passer aucun jeune homme entre les mailles d'un filet de plus en plus étroitement serré. Le grand artifice du recrutement, c'était l'embauchage. Le souverain accordait à chaque capitaine, pour la solde, l'armement et la nourriture de ses soldats, une somme en principe proportionnelle à leur nombre. La solde, ou « prest », était naturellement assez élevée, sans quoi on n'eût pu attirer le nombre voulu de combattants. Sous Henri IV, chaque homme recevait déjà huit sous à titre de salaire quotidien. Nous savons au surplus, grâce à une pièce authentique, ce que « Normandie » coûtait au trésor en 1711. Du 10 juin au 15 août, il était dû, pour sa paye de campagne, au 1er bataillon, 2035 livres, 17 sols et 16 deniers, et, à chacun des deux autres bataillons, 1981 livres, 2 sols, 6 deniers. Comme durant ces 67 jours, il avait été distribué 77600 rations de pain et de viande, on peut en conclure que le régiment, sauf à tenir compte des doubles rations, ne comptait alors qu'un effectif de 1158 bouches. Mais il réclamait sa paye

d'hiver, sensiblement plus élevée, parce qu'il ne lui était rien distribué, en fait d'aliments, durant cette période de repos. Le premier bataillon, alléguant des précédents nombreux, demandait alors 4735 livres, au lieu de 2035, et chacun des deux autres, 4433 livres. A cette réclamation se trouve annexé un tarif détaillé des traitements suivant le grade et la saison. Le colonel, en hiver, a droit à 33 sols 4 deniers, et, durant la campagne, à six sous seulement par jour, soit à 50 ou à 9 livres par mois. Le lieutenant-colonel figure au tableau pour la modeste somme de 30 ou 6 livres par mois. Le major, mieux traité, perçoit 75 ou 9 livres ; l'aide-major, 50 ou 6 ; le capitaine de grenadiers, 105 ou 13 livres 10 sols ; le lieutenant de grenadiers, 48 ou 9 livres ; le capitaine ordinaire, 75 ou 9 ; le simple lieutenant, 30 ou 6. Le prévost, le sous-prévost, le greffier, les cinq archers et « l'exécuteur » sont aussi soumis à ce double tarif. L'aumônier lui-même est inscrit pour 10 sous par jour durant les mois d'oisiveté, et pour deux seulement, pendant la durée des fournitures royales. Le chirurgien paraît avoir joui d'un traitement mensuel, sans aucune différence entre les mois. Il se contentait de quinze livres (1). Il est évident qu'avec un pareil *ærarium,* même à cette époque, aucun régiment ne pouvait subsister. C'est que la demi-liberté du pillage chez l'habitant complétait en fait la solde et réparait les inconvénients de la parcimonie officielle où se retranchait l'État. L'habitant était même tenu par d'anciens règlements « de bailler chaque mois » aux garnisaires qui lui prenaient ses provisions, quand ce n'était pas pis, « 60 sols pour acheter souliers, cordes et plomb (2). »

Cet état de choses, comme presque toutes les institutions de l'ancienne monarchie, a été l'objet des plus amères critiques. Peut-être aurait-on pu, sans beaucoup de recherches ni de réflexion, se douter qu'il s'était créé un peu tout

(1) D. G., t. 2329, p. 152.
(2) Susane, t. 1, p. 186-187.

seul, par le développement spontané d'usages antérieurs à la féodalité elle-même, et que nos souverains s'étaient bornés à améliorer à leur façon, dans le sens des idées modernes, l'instrument grossier légué à leurs prédécesseurs par le moyen-âge. Sans tenir compte de ces origines, qui constituent à coup sûr des circonstances atténuantes, on s'est placé à divers points de vue pour discréditer tout au moins, parfois pour maudire, ce système de défense nationale. On a reproché notamment à nos anciennes armées de ne mettre en ligne que des bandes de mercenaires et de pillards, de n'avoir été formées qu'en abusant de désespoirs passagers ou de malheurs immérités, enfin, et surtout peut-être, d'être restées un danger permanent pour notre unité intérieure. N'y a-t-il pas quelque injustice dans ces accusations rétrospectives, si fort en vogue qu'elles soient de nos jours ?

Nous venons de reconnaître que le soldat du XVIIe ou du XVIIIe siècle ne pouvait vivre sans piller, et portait par là un préjudice énorme à la fortune privée. Le mal est évident, mais la bonne foi nous oblige à ne le blâmer que par comparaison, et nous ne pensons pas que la comparaison puisse être entièrement défavorable à l'ancienne société française. Si le fardeau de la guerre était bien lourd jadis, peut-on prétendre vraiment qu'il le soit moins aujourd'hui ? La différence, le progrès est que « l'habitant » s'appelle le contribuable, et que la saignée faite à notre bourse à tous provient, non plus des brutalités de la soldatesque, mais de la politesse administrative du percepteur chargé de présenter à chacun la note des ministères de la guerre et de la marine. Mais les rapines que commettaient autrefois les bandes armées, amies ou ennemies, n'étaient que des jeux d'enfants, quand on songe aux sommes colossales que nous dépensons sans aucune doléance pour notre armement national, trop souvent aussi hélas ! au profit de fournisseurs chaudement protégés, ou pour la prospérité de factoreries, tantôt anglaises, tantôt allemandes, installées dans nos propres colonies. Il eût

fallu bien des perquisitions dans les celliers et les poulaillers de nos anciennes populations rurales pour en retirer bon an mal an sept ou huit cent millions, sans parler des dons volontaires prodigués par les familles aux conscrits ou à leurs camarades, de la participation forcée des municipalités aux frais généraux de l'armée, des vestiges coûteux du droit de réquisition et de logement militaire, des vexations de la conscription chevaline savamment organisée, enfin de cet impôt bizarre, helvétique et progressif, prélevé sur les infirmes et acquitté par leurs parents. Notons bien d'ailleurs que jadis le territoire de la France était rarement envahi, et que les déprédations retombaient en général sur les pays occupés. Gardons-nous aussi d'oublier que la royauté pourvoyait encore bien moins à ses besoins durant la guerre, en exigeant la « taille », ou en réclamant des « aydes », qu'en recourant à des expédients financiers de toute espèce, à des emprunts libres ou forcés sur la classe aisée, à des ventes d'offices royaux, à des dons, dits « volontaires », du clergé. Restent les anxiétés conjugales des maris mal assurés de la fidélité de leurs femmes ou soucieux de la réputation de leurs filles pendant le séjour du sergent Larose ou du comte Almaviva. Mais la potence ou l'estrapade n'étaient pas ménagées non plus, quand il s'agissait de faire des exemples salutaires, quoiqu'insuffisants. Et puis les pères et les mères de famille de notre temps n'éprouvent guère moins d'angoïsses à la pensée des périls que fait courir à des adolescents la fréquentation de la caserne et de ses diverses annexes. Aucun ne songe sans un serrement de cœur aux étourderies bureaucratiques qui retiennent nos jeunes soldats au Tonkin ou au Sénégal un an ou deux après l'accomplissement de leur service régulier, et qui ne valent pas même aux coupables un châtiment exemplaire. Le bonheur domestique a-t-il vraiment beaucoup gagné aux changements accomplis ?

Que de fois n'a-t-on pas représenté sur la scène ou dans les romans le désespoir des jeunes gens enrôlés sur le quai de la Ferraille, pendant une heure d'ivresse, par un sergent

racoleur, grâce à une bourse d'or et à des promesses mensongères, exhibées à propos. La situation était trop touchante pour ne pas devenir une excellente mine littéraire, d'une exploitation facile et banale. Cependant, en réalité, les débauchés seuls ou les gens sans aveu étaient victimes, et l'étaient bien volontairement, de la rhétorique passionnante et des arguments catégoriques employés par les recruteurs. Mais, encore à ce point de vue, le présent est-il bien propre à nous faire haïr le passé? Qu'était la violence faite, une fois sur dix mille, à des débauchés ou à des jocrisses de village, pour peu qu'on la rapproche de l'inflexible et aveugle rigueur de la loi moderne, qui, prenant la place des trop aimables tentateurs à galons dorés, saisit brutalement au collet tout jeune homme, à peu près valide, avant qu'il soit majeur, et le maintient sous le joug militaire pendant plusieurs années, en se réservant de l'y rappeler tant qu'il lui plaira jusqu'à ce qu'il touche aux confins de la vieillesse? Sans doute, un entraînement scolaire, commencé de très bonne heure, l'a préparé à ce sacrifice de sa liberté, sinon de son existence, et l'a par avance façonné tant bien que mal à cette servitude démocratique et militante. Bien lui en prend peut-être de ne pas réfléchir, et de ne point établir un vain parallèle entre le passé et le présent. Autrement, il pourrait être amené à soupçonner, malgré tous les nuages d'enthousiasme révolutionnaire au milieu duquel son esprit a été dressé, que ses pères ont eu bien moins à souffrir que lui du : *si vis pacem, para bellum*. Les procédés de recrutement volontaire en usage sous Louis XIV et sous Louis XV avaient d'ailleurs une portée sociale et philanthropique qu'il convient de ne pas dédaigner. La carrière militaire, j'entends pour les simples soldats et les sous-officiers, était devenue un moyen excellent de réhabilitation, parce qu'elle était déjà, ce qu'elle est demeurée, l'école par excellence de la discipline et du dévouement. Elle absorbait les égarés après une, ou même plusieurs chutes, et, tout en éliminant de la société civile des éléments impurs, elle ouvrait toutes les

espérances, sinon au repentir, du moins au courage. De gens braves, elle finissait souvent, peu à peu, par faire de braves gens. Elle en relevait beaucoup, elle n'abaissait personne. Quant à l'argent, qui était la clé de voûte du système, il n'y avait point à en rougir. Il représentait le travail accumulé et collectif de la nation entière. Si nous étions les plus forts, c'est que nous étions aussi les plus riches, étant les plus laborieux et les plus économes. L'origine de cette supériorité avait sa grandeur. Elle l'avait à un plus haut degré encore chez les Hollandais, bien moins favorisés de la nature, mais qui suppléaient à la parcimonie du destin par une indomptable et lucrative énergie.

Nous n'insisterons pas sur le troisième reproche adressé à nos anciennes armées, celui de n'avoir pas été suffisamment nationales. A coup sûr, c'est avec des Allemands que nous avons bien des fois battu les Allemands. Il ne nous en coûtait qu'une aumône jetée à des vagabonds, à des meurt-de-faim germaniques, et le paysan français n'avait pas trop à se plaindre de cette sorte de remplacement traditionnel. Mais nos armées n'en étaient pas moins essentiellement françaises, puisque le noyau en était formé par l'ensemble de notre noblesse, qui, guidée par nos rois, avait fait de la France *le premier* État militaire de l'Europe, en même temps que tant d'autres Français, nobles ou plébéiens, surtout *plébéiens*, libres d'assouplir en tout repos leur génie par l'étude et la contemplation féconde, la rendaient la première puissance intellectuelle qu'il y eût au monde. L'armée tirait fort grand air de l'illustration personnelle comme de la magnificence de ses chefs, et n'en paraissait que plus française encore, quoique moins démocratique. Sa constitution ne nuisait pas d'ailleurs à notre unité politique, puisque les régiments, on l'a vu, ne se rattachaient à la province que d'une manière purement nominale. Le reproche semblerait d'ailleurs assez déplacé à notre époque, où le principe du recrutement régional et de la mobilisation par districts est entré, et fort légitimement, dans nos mœurs

militaires. Le « provincialisme » d'autrefois ne servait qu'à stimuler l'émulation, sans développer ou entretenir en quoi que ce soit l'esprit de clocher. Assurément, le jour où la Révolution a fait appel à tous les jeunes Français pour délivrer notre pays de la coalition qu'elle avait ameutée contre lui, elle a, sinon affermi une unité qui n'était plus à faire, du moins décuplé momentanément nos forces. Le malheur était que l'exemple donné alors se trouvait à la portée de tous les princes, de tous les despotes surtout, et les despotes n'ont pas tardé à user de la recette. La Prusse a commencé, pour sa délivrance, d'abord, bientôt, pour son accroissement indéfini. Il a suffi aux Hohenzollern de mettre, eux aussi, en pratique l'idée, réputée jusque-là merveilleuse, de la Convention, pour devenir, en peu d'années, les maîtres de l'univers. L'imitation n'exigeait pas des facultés exceptionnelles. A l'heure qu'il est, on ne peut nier qu'elle ne soit nécessaire. Mais on peut se demander, du moins le philosophe et le chrétien se demandent, s'il n'y a pas quelque excès dans cette mise sur pied de tant de légions armées où s'épuise l'Europe, et qui rappelle les hordes innombrables des Cimbres et des Teutons se ruant, avec adjonction aussi d'animaux domestiques, contre les forces du monde romain et civilisé. A tout prendre, il se pourrait bien que la liberté individuelle et l'humanité en général n'aient pas eu autant à souffrir de ces monstres historiques, qui s'appellent Henri IV ou Louis XIV, qu'on l'enseigne dans les publications de M. Larousse et des encyclopédistes du même genre, si ardents à déshonorer notre grandeur passée.

VI. Mais les Normands, nous dira-t-on, n'ont-ils donc rien fait pour la France durant cette terrible guerre de Treize ou de Quinze ans, car il est bien clair que les régiments du « Vexin », du « Perche », du « Cotentin », qui se distinguèrent surtout en Italie, parfois en Espagne, n'avaient point été levés autrement que « Normandie » ? Que nos compatriotes des bords de la basse Seine et de l'Orne se

rassurent. Leurs aïeux n'ont pas été en retard vis à vis de la France au début du siècle dernier. Il n'y a lieu de tresser aucune couronne spéciale de lauriers à la « Cinquantaine », chargée de la surveillance intérieure de Rouen (1), pas plus qu'à la Société de tir instituée à Caen et ailleurs sous le nom de Papeguay (2). Mais aux jours des grandes épreuves, la France royale avait aussi, sinon sa levée en masse, du moins ses réserves traditionnelles, le ban et l'arrière-ban de la noblesse, plus ses milices urbaines et surtout rurales. Ces défenseurs de seconde ligne furent réclamés alors à notre province comme à toutes les autres. Déjà, pendant la dernière guerre, les milices du pays de Caux avaient fait reculer la flotte anglo-hollandaise, et prévenu un débarquement devant Dieppe (3). En 1703, les Généralités de Caen et d'Alençon furent appelées à fournir chacune mille hommes, et celle de Rouen, six cents (4). Du reste il suffit d'ouvrir notre vieil historien Masseville (5) pour y retrouver le nom de tous les régiments de miliciens qui, dès 1702, furent tant bien que mal organisés pour combattre, soit à pied, soit à cheval. A ces troupes de gardes nationaux sédentaires, il faut joindre les corps spéciaux, et plus vigilants, qui avaient mission de veiller sur les côtes. Tour à tour des officiers généraux de haute réputation, tels que Besons, Rassent, Moncault, vinrent seconder Matignon, le gouverneur, dans son œuvre de protection. Le Roi envoya même des compagnies de ses propres mousquetaires (6) comme renfort aux troupes réglées venues pour entraîner les milices en leur donnant l'exemple. Ces troupes d'arrière-plan ne

---

(1) H. Bouteiller, *Histoire des milices et gardes bourgeoises de Rouen.*

(2) G. Lavalley, *Les compagnies du Papeguay à Caen.*

(3) A. Bligny, *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, année 1889, p. 285-294.

(4) Hippeau, *Le gouvernement de Normandie*, t. 1, p. 16.

(5) T. 6, p. 511-512.

(6) *Mémoires de Sourches*, t. 9, p. 203.

donnaient pas malheureusement partout ce qu'on eût pu attendre d'elles. Les miliciens de l'Ile de France se distinguaient notamment par leur promptitude à déguerpir [1]. Inhabiles au maniement des armes et peu soucieux des horions qui pleuvent à la guerre, nos malheureux campagnards ne tardaient pas à prendre le chemin des hôpitaux, et, suivant l'expression barbare du temps, y « crevaient » en foule. Malgré leurs défaillances, et en considération de leur infortune, il n'en est pas moins juste de saluer au passage, comme on respecte les victimes du devoir, ces martyrs obscurs et anonymes, plus habitués à servir leur pays avec le soc d'une charrue qu'avec un mousquet. Certainement, ces simples « vilains », emprisonnés dans la *zwangsjacke,* méritent de la France un meilleur souvenir que M. de Saint-Simon, duc et pair de France, qui, tout jeune encore, pendant plus de dix ans, au milieu des désastres de sa patrie, ne songea pas à reprendre son épée, jetée à terre par dépit de s'être vu omis dans une promotion de brigadiers, et se consola de son peu d'héroïsme en calomniant ses plus illustres contemporains.

Mais c'est bien plus encore à titre individuel qu'en corps militaire que les Normands, à cette époque, au rebours des Cévenols, enragés de fanatisme, ont contribué à notre salut final et presque inespéré [2]. Si l'on parcourt seulement la liste des officiers généraux nommés le 25 janvier 1702, que de Normands déjà, d'après le marquis de Sourches! On y trouve deux lieutenants-généraux, le comte de Médavy, aîné de la maison de Grancey, et le comte de Saint-Frémont; trois maréchaux de camp, le comte de Marivaux, le marquis

---

(1) La Feuillade à Chamillart, 10 mars 1706, et Chamillart à la Feuillade, 22 mars 1706. — D. G., t. 1966, p. 98 et 121.

(2) Nous devons remercier ici M. Ch. de Beaurepaire, l'éminent archiviste de la Seine-Inférieure, qui a pris la peine de chercher à notre intention quelques renseignements sur ces milices, mais qui, malheureusement, dispose de documents beaucoup plus précieux pour l'histoire ecclésiastique ou administrative que pour l'histoire militaire.

de Rassent et le marquis de Flamanville ; enfin, huit brigadiers, parmi lesquels le comte de Sebeville, dont un frère était déjà maréchal de camp. Deux ans plus tard, à la promotion du 27 octobre 1704, M. de Rassent, « d'un grand mérite », remarque de Sourches, et M. de Flamanville passent lieutenants-généraux. MM. de la Luzerne, de Silly, de Sebeville, de Longuerue, d'Esseville, le commandeur de Breteuil et le comte d'Évreux deviennent maréchaux de camp [1]. Mais le dépouillement suivi des promotions nous mènerait trop loin. Contentons-nous de citer, un peu au hasard, quelques-uns des officiers de distinction qui, de 1701 à 1713, représentèrent le plus brillamment la Normandie dans les armées de la France. On y verra, entre autres, des Alleurs, diplomate éminent, qui devint maréchal de camp en 1702 et lieutenant-général en 1704, le marquis de Canisy, brigadier d'infanterie, du Tronc, autre brigadier, Châteaumorand, neveu de Tourville, également brigadier, le marquis de Raffetot, pourvu du même grade, de Paon, mestre de camp de cavalerie, de Vaucieux (?), colonel d'« Auxerrois », son successeur, d'Amfreville, Mathan, colonel de « Bugey » à dix-sept ans, et qui, dès 1701, mourut à Mantoue de la dysenterie, d'Estrehan, capitaine de chevau' légers, d'Herbouville, enseigne aux gardes, « un des plus beaux hommes de son temps », le marquis de Clères, capitaine de cavalerie au « Maine », Fontenay, de la maison du Roi, de la Plesse et Capelle, qui étaient « venus par les degrés », du Mesnil, qui perdit la vue en Espagne, de Laferrière, Mesnières, de Flavacourt, d'Angoville, de Brissac et son frère Grillet, Saint-Saens, Nonant, Bréauté, de Putanges, de Rasnes, du Thil, de Ligneris, d'Épinay, de Coigny, de Bailleul, etc. etc.

L'armée de mer, comme il était naturel, n'avait pas moins attiré le zèle patriotique des Normands. Ce n'était

---

[1] *Mémoires de Sourches*, t. 9, p. 114.

pas en vain que les hauts faits militaires de Duquesne et de Tourville planaient pour eux dans l'air ambiant. A notre province appartenait alors le doyen des chefs d'escadre, le chevalier d'Infreville, « très galant homme », et qui éprouvait un incurable regret de n'être pas proclamé lieutenant-général [1]. Il mourut dans ses terres en 1712. Sur une liste d'avancement, en 1705, nous rencontrons, avec des grades qui varient de capitaine de vaisseau à enseigne, le marquis de Lanquetot, un Châteaumorand, le comte des Épinets, le chevalier de l'Aigle, le chevalier de Fouilleuse, M. de Rabodange, le chevalier de Beaumont-le-Normand [2]. A ces noms il convient d'ajouter ceux d'autres officiers de vaisseau, tels que d'Amontot, de Belleville-Lestendard, la Fontaine-Martel. Un lieutenant d'artillerie en 1705, le chevalier de la Galissonnière, était encore des nôtres. On est frappé du nombre relativement élevé de « chevaliers », c'est-à-dire de cadets de famille ou d'enfants naturels, qui servaient à cette époque dans la marine royale. Il y avait aussi quantité de volontaires, en d'autres termes, de corsaires. Un neveu du grand marin dieppois, Duquesne-le-Mosnier, opéra, en 1706, une descente dans le golfe de Venise. Un autre, Duquesne-Guiton, avait rang de chef d'escadre. Les simples armateurs se mêlaient aux hostilités pour leur compte. Bornons-nous à mentionner ici Hérobosc, qui, au commencement de 1706, fit capturer près d'Ouessant un gros navire anglais [3].

Il est à remarquer, et c'est une remarque qui dissipera une vieille erreur, que la bourgeoisie et le haut négoce fournirent un large contingent à cette liste d'officiers normands, tant il est vrai que les emplois militaires eux-mêmes n'étaient pas plus inaccessibles alors que les fonctions administratives à ceux qu'on appelait « les bons sujets ». Plusieurs

(1) Dangeau, t. 14, p. 217. — Cf. *Mémoires de Sourches,* t. 9, p. 378.
(2) *Mémoires de Sourches,* t. 9, p. 247-249.
(3) *Mémoires de Sourches,* t. 9, p. 176.

familles de Rouen ont vu leurs enfants s'illustrer pendant cette guerre, et rendre célèbre un nom roturier. Nous ne mentionnerons que pour mémoire, après un neveu de l'abbé de Chaulieu, portant le même nom [1], le capitaine de cavalerie Pierre Corneille, qui, en décembre 1686, vint faire visite à son oncle, M. de Fontenelle, avocat, rue Ganterie. Celui-là se trouvait assez en fonds de gloire héréditaire pour n'avoir pas besoin d'accroître son patrimoine. Mais il en était autrement du négociant le Gendre, dont les quatre fils peuvent vraiment provoquer l'envie de tous les pères de famille. L'aîné avait rang de conseiller au Parlement, les deux autres avaient préféré l'épée à la balance de Thémis, et surtout à celle de Mercure. Le puîné, connu sous le nom de Colandre, avait débuté par le grade d'enseigne au régiment des gardes, et, en février 1702, avait obtenu l'agrément du Roi pour acheter le régiment d'infanterie de la « Reine ». Toutefois, Sa Majesté lui ayant fait dire que, décidément, elle réservait ce régiment, sans doute pour lui donner un chef de plus grande origine, Colandre à la fin de mars se rabattit sur « Flandre », qu'il paya 53 mille livres [2]. « Flandre » lui suffit pour se mettre hors de pair [3], et bientôt sa brillante réputation à l'armée donna lieu à un véritable drame de famille, où le pouvoir absolu du souverain et le service de l'État, en conflit avec l'autorité paternelle, s'inclinèrent devant elle, ou du moins ne cherchèrent à triompher de son égoïsme que par la persuasion. Le Gendre avait perdu son fils aîné, le magistrat, mort sans enfants. Il désirait passionnément que Colandre quittât l'Italie et la poursuite des honneurs militaires pour venir occuper au foyer paternel la place laissée vide. Mais Vendôme tenait à garder un officier d'un mérite exceptionnel. Il s'en expliqua

(1) *Mémoires de Sourches*, t. 10, p. 120.

(2) *Mémoires de Sourches*, t. 7, p. 214-215, 218 et 236. — Cf. Saint-Simon, t. 3, p. 242.

(3) *Mémoires de Sourches*, t. 8, p. 180.

avec Chamillart de la façon la plus élogieuse pour le jeune colonel[1], et le ministre se chargea d'annoncer au père que, si son fils avait cessé d'être à la tête de « Flandre », il avait pris, sur le vœu de son général en chef et de toute l'armée, le commandement direct d'un régiment plus considérable, « les Vaisseaux » [2]. Colandre combattit avec ces nouveaux camarades en Espagne comme il avait fait en Italie, fut promu en mars 1710 brigadier d'infanterie, et épousa à la fin de la guerre la fille aînée de d'Argenson, fort lié avec un de ses oncles, qui laissa à son neveu toute sa fortune[3]. En 1719, il parvint à la dignité de maréchal de camp. Son frère cadet, Berville, avait choisi la même carrière, et n'y fut pas moins bien servi par ses talents, ainsi que par les circonstances. D'abord lieutenant aux gardes comme Colandre, il obtint un régiment en même temps que lui. Seulement, c'était un régiment de cavalerie[4], et l'un des principaux, le « colonel général des dragons ». Ce fut surtout sur notre frontière de l'est, et fort au-delà, qu'il eut occasion de se distinguer. Brigadier un an avant son frère, en janvier 1709, il fut compris dix ans plus tard dans la même promotion de maréchaux de camp. Le vieux marchand de Rouen, anobli et devenu seigneur de la terre de Gaillefontaine, avait ainsi donné deux officiers généraux à la France, non pas, il est vrai, sans avoir perdu à Ramillies son quatrième fils, Maigremont, capitaine aux gardes[5].

La grande famille du Parlement avait fourni un bien autre appoint à notre armée, presque de même importance qu'à notre diplomatie. Le fils d'un ancien premier président,

---

(1) V. à l'*Appendice*, n° 11.

(2) Chamillart à Vendôme, 10 avril 1705. — D. G., t. 1873, p. 275.

(3) Dangeau, t. 15, p. 437.

(4) Le terme n'aurait pas été alors très exact, les dragons n'étant que des fantassins qui se transportaient rapidement à cheval d'un point à un autre.

(5) *Mémoires de Sourches*, t. 10, p. 87.

Pellot, exerçait, dès 1701, en Italie, les fonctions de brigadier d'infanterie [1]. Celui d'un de ses collègues, le chevalier de Ris, resta, comme Maigremont, en mai 1706, dans les pentes herbeuses ou les fossés de la Ghète. Ce Ris avait un frère, connu sous le nom de Charleval, et qui servait alors comme sous-aide major aux gardes [2]. M. de Rassent descendait aussi d'un président à notre Parlement [3]. De même, les deux du Héron [4]. L'aîné, après avoir dans sa jeunesse accompagné Villars sur le bas Danube en qualité de colonel de dragons, représenta la France en Pologne auprès du roi Auguste de Saxe, devint brigadier en 1702, puis maréchal de camp quelques semaines avant sa mort, en 1702 [5]. Le second du Héron, qu'on appelait tantôt le marquis, tantôt le comte, tantôt le chevalier [6], acheta en 1703 le régiment de dragons dit « du Vidame » [7], et reçut à Calcinato, en mai 1706, un « coup au travers du corps », dont il ne tarda guère à mourir. « Ce serait en vérité une grande perte », écrivait Vendôme en annonçant au ministre le péril mortel où sa bravoure l'avait mis [8]. Le chevalier de Bernières-Louvigny enfin, autre fils de conseiller, avait acheté un régiment d'infanterie qu'il assembla à Caen au milieu de l'hiver de 1702-1703. « Il était composé », dit un bourgeois de la ville, « de douze compagnies et une de grenadiers. Beaucoup de jeunesse de Caen s'y était engagée, et MM. Chasot, le chevalier de Cauvigni, le chevalier de Vimont et autres avaient pris des compagnies dans ledit régiment » [9].

---

(1) *Mémoires de Sourches,* t. 7, p. 41.
(2) *Mémoires de Sourches,* t. 10, p. 120.
(3) Ch. de Beaurepaire, *États de Normandie,* t. 2, p. 297.
(4) A. de Boislisle, *Saint-Simon,* t. 2, p. 302, et t. 4, p. 278.
(5) *Mémoires de Sourches,* t. 8, p. 142-143. — Cf. Dangeau, 22 août 1703.
(6) Dangeau, t. 11, p. 88.
(7) *Mémoires de Sourches,* 18 février 1702, t. 7, p. 218.
(8) *Mémoires de Sourches,* t. 10, p. 67, 71 et 83.
(9) *Journal d'un bourgeois de Caen,* publié par Mancel, p. 66.

Les « gens du roi », le « parquet », comme nous dirions aujourd'hui, n'avaient guère mis en avant qu'un des leurs, mais il reste peut-être le plus brillant entre tous les officiers fournis par la magistrature rouennaise à Louis XIV pour soutenir sa lutte désespérée contre la troisième coalition. Il s'agit de le Guerchois, fils d'un avocat-général que son éloquence avait fait interdire sous Richelieu. Après avoir été capitaine au régiment des gardes, il devint colonel de « la Marine », en avril 1702, et brigadier en février 1704 (1). A la bataille de Turin, il se comporta comme un véritable héros (2). En février 1707, nous le voyons présider à l'occupation de Barcelonnette et de sa vallée (3), ce qui ne l'empêche pas de remplir simultanément une importante mission diplomatique auprès des cantons suisses (4). Avant la fin de l'année, il contribue à déloger nos ennemis de la Croix-Faron, près de Toulon (5). Promu lieutenant-général à la fin de sa carrière, le Régent, en 1719, le nomma gouverneur de la ville et du château d'Urgel, puis, peu après, le désigna pour commander l'armée en Cerdagne (6). Le Guerchois est presque un homme illustre du siècle de Louis XIV, et, particularité bien étrange, il a trouvé grâce devant Saint-Simon, quoique d'origine parlementaire (7).

VII. Nous ne voulons pas cependant abandonner entièrement « Normandie » au profit des Normands, dont il personnifiait et enflait si bien l'amour-propre militaire. Il nous semblerait injuste de ne pas dire encore quelques mots de ses prouesses et de son destin au XVIIIe siècle. Nous serons bref d'ailleurs (8).

---

(1) *Mémoires de Sourches*, t. 8, p. 290.
(2) Saint-Simon, t. 5, p. 25.
(3) Pelet, t. 7, p. 62-64.
(4) D. G., t. 2038, *passim*.
(5) Pelet, t. 7, p. 400-402.
(6) Dangeau, t. 18, 151 et 169.
(7) V. t. 5, p. 6, et t. 16, p. 25, 449 et 340.
(8) Ce qui suit est emprunté à peu près entièrement au général Susane.

Avant même la signature de la paix, il avait change de colonel. D'Estaires n'avait pas toutefois mis fin à sa carrière comme chef de corps sans y être contraint par son avancement même. Promu maréchal de camp, il ne pouvait plus, selon les règles adoptées, conserver un régiment en propre. En janvier 1713, il vendit donc « Normandie » au marquis d'Angennes, Normand lui-même [1], et déjà titulaire de « Condé ». Le transfert ne fut pas sans souffrir quelque difficulté de la part du Roi, qui, avant d'accorder son agrément, tint à acquérir la certitude que d'Angennes avait été accusé à tort de s'être battu en duel l'hiver précédent. La justification nécessaire fut faite, paraît-il, et le régiment payé 110 mille francs [2], malgré le long chômage en perspective. Quant à Anne-Auguste de Montmorency, quelques années plus tard, il prit une grave décision. Il quitta le service de la France pour celui de l'Espagne. L'union des deux monarchies, cimentée par le fer et le sang, rendait cette sorte de défection excusable chez un grand seigneur que ses domaines privés avaient de longue date transformé en gentilhomme flamand [3], et qui sans doute s'était vu fort bien accueilli par Philippe V, quand il avait été lui annoncer la prise de Girone [4]. Des considérations de famille et d'ambition avaient fait le reste. Son frère aîné, le prince de Robecque, lui avait en effet donné l'exemple, au moment même où il vendait « Normandie ». A peine établi en Espagne, Robecque y avait épousé, le 11 septembre 1713, Mlle de Solre, nommée dame de la reine avec dix mille livres de pension [5]. Il ne tarda pas

---

(1) *Mémoires de Sourches*, t. 11, p. 111.

(2) Dangeau, t. 14, p. 327 et 331.

(3) Estaires, petite ville de plus de 6 mille habitants, se trouve sur la rive gauche de la Lys, canton de Merville, arrondissement d'Hazebrouck.

(4) Saint-Simon (t. 8, p. 200) dit qu'il reçut à cette époque la Toison d'Or, et, plus vraisemblablement (t. 13, p. 135), qu'il hérita à une époque ultérieure de celle de son frère.

(5) Dangeau, t. 15, p. 74.

cependant à mourir sans enfants, en octobre 1716 (1), mais non point sans avoir reçu, entre autres honneurs, le commandement des gardes wallonnes et la Toison d'or. Ce riche héritage tenta notre ancien colonel, qui passa en Espagne à son tour, et y recueillit la « grandesse » de son frère en même temps que son collier (2). Au bout de quelques années, il rentra néanmoins en France sous le nom de prince de Robecque et avec le grade de lieutenant-général. L'heure du bonheur conjugal sonna alors tardivement pour lui, et il fit princesse Mlle du Bellay (3).

Le marquis d'Angennes, moins heureux, fut emporté subitement, en octobre 1716, par la petite vérole (4). Un autre marquis, M. de la Fare, le remplaça, à sa grande satisfaction, mais non pas cependant sans quelque scrupule de conscience. « M. le duc d'Orléans », raconte Dangeau, « a voulu donner le régiment de « Normandie » à M. de la Fare, qui l'a refusé par honnêteté pour Belle-Isle, à qui il a fait manquer la charge de colonel-général des dragons, sans qu'il y eût de sa faute. La Fare en particulier aurait été bien dédommagé par ce régiment, mais il ne l'acceptera pas, si on ne fait quelques grâces à Belle-Isle. » Ce dernier, se piquant d'émulation dans la générosité, pressa la Fare d'accepter la faveur que le Régent lui proposait (5), et la Fare finit par déférer à leurs désirs, mais il ne conserva pas le régiment bien longtemps. Le 28 octobre 1721, « Normandie » passa au duc de Châtillon, qui le conserva jusqu'en 1737. Le marquis de Talleyrand l'obtint ensuite, et, après sa mort sur le champ d'honneur, en mai 1745, il eut pour successeur son fils, le comte de Périgord, héritier à la fois de son nom et de sa troupe fidèle. Le

(1) Dangeau, 24 octobre 1716, t. 16, p. 478.

(2) Saint-Simon, t. 13, p. 135.

(3) Saint-Simon, t. 19, p. 87.

(4) Dangeau, 30 septembre et 7 octobre 1716, t. 16, p. 461 et 469.

(5) Dangeau, 8 et 12 octobre 1716, t. 16, p. 470 et 472.

marquis de Pérusse d'Escars, le comte de Puységur et le comte d'Hautefeuille, en 1753, 1762 et 1763, furent ensuite tour à tour ses chefs.

VIII. Des colonels, dont la nomenclature est épuisée, revenons au régiment lui-même, après la guerre qui avait enfin fait Philippe V roi à Madrid. Tout d'abord, les bureaux s'occupèrent de le reconstituer, en premier lieu, par le repos, mais, surtout, par un procédé plus rapide encore, l'incorporation des débris de deux petits régiments mis à la réforme, « Roussillon » et « Caylus ». Après quoi, « Normandie » retourna de Strasbourg en Espagne pour y contraindre le souverain dont il avait affermi le trône à céder devant les évidentes nécessités de la politique générale. Aux sièges notamment de Fontarabie et de Saint-Sébastien, il soutint sa vieille réputation d'héroïsme. La campagne achevée, il erra de garnison en garnison, dans le centre, l'est et le midi, jamais dans le nord, jusqu'à l'ouverture de la guerre à laquelle la succession de Pologne a laissé son nom. La seule année 1734 le vit tour à tour à Kehl, Landau, Ettlingen, Philippsbourg, Spire. Il prit ensuite part au blocus de Mayence, et, la paix conclue, revint vivre au milieu des Strasbourgeois.

Cinq ans s'écoulèrent sans guerre pour l'Europe. Puis éclata la guerre dite de la succession d'Autriche. Alors recommença pour notre régiment une série de brillants combats, d'abord couronnés par la victoire. Il traversa dès 1742 la Bavière et poussa jusque près de Vienne, tandis que le gros de l'armée, au lieu d'enlever Marie-Thérèse dans sa capitale, tournait brusquement vers le nord, et commettait la folie de s'en prendre à Prague. On trouve ses quatre bataillons à Stadtamhof, Nieder-Altalreich, Ebersberg, Plattling sur l'Isar, puis le long du Naab. En décembre, ils sont revenus à Stadtamhof. En 1743, ils forment l'arrière-garde, pendant la célèbre retraite du maréchal de Broglie, et arrêtent l'ennemi quarante-huit heures. Bientôt, nous en voyons un à Kallmünz, et les trois autres, à

Burglengenfeld. Mais hélas ! « Normandie » ne tarda pas à capituler à Schmidtmühlen; c'était son premier échec sérieux, à sa 87e campagne ! Le 3 juin, il arriva à Ratisbonne, et le 30, à Donauwerth, où il couvrit encore la retraite générale. Une nouvelle infortune lui survint. Son lieutenant-colonel, M. de Goisson, fut blessé et se rendit avec les dernières compagnies, totalement enveloppées. Le régiment n'en défendit pas moins l'île de Reinach dans le Rhin avant d'hiverner à Cambrai. Pendant l'année 1744, il fut posté au camp de Courtrai et protégea les opérations du maréchal de Saxe. C'est à Lille qu'il passa cette fois l'hiver.

A l'ouverture de la campagne de 1745, Normandie prenait position au siège de Tournai, et, dès le 4 mai, concourait avec les gardes françaises et « la « Couronne » à repousser l'ennemi des tranchées (1). Sept jours plus tard, à Fontenoy, il se couvrit de gloire, quoiqu'ayant perdu deux jours auparavant son colonel et brigadier, le marquis de Talleyrand, par suite d'une explosion de sacs à poudre (2). Il avait été placé tout à fait à l'aîle gauche, au village de Rumignies, à côté des réserves de Lœwendal (3). Jusqu'à deux heures environ de l'après-midi, les efforts du maréchal de Saxe étaient restés impuissants. Un quadrilatère d'infanterie anglaise résistait victorieusement à tous les assauts. La « gendarmerie » elle-même, entraînée par le duc de Richelieu, n'avait pas réussi à l'enfoncer. La brigade irlandaise, sous les ordres de lord Clare, s'était enfuie. Ce fut alors que Maurice de Saxe avisa la brigade composée de « Normandie » et des « Vaisseaux », qui se tenait l'arme au bras, à la disposition du lieutenant-général de Béranger. Il la jeta, dans une attaque désespérée, sur le flanc droit des ennemis, de manière à le déborder, et cette sorte d'*überflügelung,* bien secondée cette fois par les Irlandais ainsi

(1) *Gazette de France,* année 1745, p. 240.
(2) *Gazette de France,* p. 254.
(3) V. le plan donné par le *Mercure,* mai 1745.

que par la maison du Roi, eut raison enfin de l'intrépidité britannique [1]. Mais « Normandie » perdit dans la mêlée deux capitaines, deux lieutenants et 57 soldats. Le chiffre de ses blessés s'élevait à 8 capitaines, 11 lieutenants, 16 sergents et 136 soldats [2]. Ces pertes n'empêchèrent pas les quatre bataillons, dans la nuit du 17 au 18 mai, de reprendre leur service à la tranchée devant Tournai [3], où le lieutenant de Montifault reçut une blessure. A quelques jours de là, le lieutenant-colonel de Salency se voyait promu brigadier pour son attitude sur le champ de bataille, et le régiment était attribué au comte de Périgord, fils du marquis de Talleyrand. Le 9 juillet, sous la conduite de M. du Cheyla, et en bonne compagnie, il délogeait les ennemis de la France des environs de Gand, et leur enlevait cette riche cité [4], où il hiverna.

Le siège de Bruxelles servit de base aux opérations militaires de 1746. « Normandie » s'y logea du côté de Scharbaek. Le 9 février, le comte de la Suze, maréchal de camp, y montait la tranchée avec son 1er et son 3e bataillon. Le lendemain, le comte de Longy-Montmorency, également maréchal de camp, le releva en compagnie des deux bataillons pairs [5]. Le 19, le régiment s'établissait dans le chemin couvert. Il n'eut pas, par malheur, occasion de se distinguer à Raucoux, le 11 octobre. Placé en réserve dans un ravin, il y brûla à peine une amorce [6]. A quelques jours de là, le 25, il faisait son entrée dans Bruxelles, où il devait tenir garnison jusqu'à la reprise des hostilités [7]. Il manœuvra en effet, au début de 1747, sur la Dyle, entre Louvain et

(1) D. G., t. 3084, p. 173. — V. *Appendice*, n° 12.

(2) D. G., t. 3084.

(3) D. G., t. 3084, p. 195.

(4) *Gazette de France*, p. 378-379.

(5) *Gazette de France*, année 1746, p. 93 et 105-106.

(6) Les rapports officiels sont muets sur son compte. — Voyez D. G., t. 3143, p. 46, 65 et 67.

(7) *Gazette de France*, année 1746, p. 551.

Malines, puis, l'été venu, fut dirigé sur Berg op Zoom. Son séjour devant cette place hollandaise devait fournir la matière d'une des plus brillantes pages de ses annales. Son colonel, le comte de Périgord, à l'assaut du 16 septembre, atteignit l'un des premiers le sommet des remparts. Mais 800 hommes du régiment périrent dans cette belle action. Le 25 du même mois, « Normandie » gagnait Capellen, et, de là, s'en fut à Namur pour s'y abriter jusqu'à l'année suivante. Du reste, il ne s'en éloigna guère en 1748, puisqu'après avoir campé très près de Maestricht, sur la rive gauche de la Meuse, il occupa la ville jusqu'à la paix.

L'intervalle de huit années, qui s'écoula entre ce premier coup porté par Frédéric II à l'équilibre européen et sa seconde tentative, de 1756 à 1763, fut employé par « Normandie » principalement à la surveillance de notre frontière du nord-est. En d'autres termes, il tint alors garnison dans diverses villes de l'Artois et de la Flandre française. Il s'approcha ainsi, mais sans l'entrevoir encore, de la Normandie, cette sorte de terre promise, dont il portait platoniquement, et triomphalement, le nom. Le hasard des hostilités l'amena en 1760 à Wesel, contre le duc de Brunswick, puis à Neuss, avec le maréchal de Castries. Le 16 octobre, il joua à Clostercamp un rôle digne de son passé. Sept cents de ses hommes périrent sur le champ de bataille. Soixante-trois de ses officiers furent tués ou blessés. Son colonel, M. de Pérusse, et son lieutenant-colonel, Bienassis, se trouvaient au nombre des derniers. Mais Wesel était délivré, grâce en partie à sa vaillance. Il y prit ses quartiers. L'année suivante, il figura à Villingshausen, l'arme au bras. Il passa ensuite sous les ordres supérieurs de Stainville, et, aux gorges de Willemstadt, contint l'ennemi pendant trois heures. Ultérieurement, on lui confia la garde du Weser, à Münden. Toutefois, il n'était pas possible de se faire illusion plus longtemps. « Normandie » avait été trop affaibli par le fer et le plomb de l'ennemi pour être à même de combattre bien efficacement. Il fut rappelé en France

au mois de décembre, et ses compagnies, réparties dans nos villes maritimes, foulèrent enfin aux pieds le sol normand, afin sans doute d'y retrouver, comme le géant Antée, une recrudescence de vie au contact de la terre natale.

A la paix, il alla prendre ses quartiers à Lille, et désormais ne joua plus que le rôle de sentinelle avancée à notre frontière de Flandre, la plus précieuse pour notre capitale, la plus chèrement achetée par le pays tout entier. Successivement, on le retrouve à Valenciennes (octobre 1766), à Douai (août 1767), à Aire (juin 1768), à Calais (mai 1769), à Givet (octobre 1769), à Lille de rechef (juin 1771), à Cambrai (octobre 1771), à Saint-Omer (septembre 1774). Notons que, le 6 janvier 1771, le 4e bataillon avait été embarqué à Brest pour l'Ile de France, d'où il revint le 3 mai et le 5 août 1774, avant le transfert du corps à Saint-Omer.

Ce fut là, sur les bords de l'Aa, que vint l'atteindre son arrêt, non pas de mort, mais de dédoublement. On se rappelle que le comte de Saint-Germain, après avoir supprimé tous les corps constitués et permanents de milices, compensa cette diminution apparente de nos forces militaires en faisant de chacun des régiments réguliers deux régiments, au lieu d'un. Il attribuait au nouveau une appellation aussi similaire que possible et le numéro d'ordre immédiatement supérieur. Ainsi les deux bataillons pairs de notre régiment gardèrent le nom de « Normandie », et conposèrent le 9e régiment de l'armée. Le 1er et le 3e s'appelèrent dorénavant « Neustrie », et prirent le numéro 10. Le premier conserva ses drapeaux d'ordonnance traditionnels, jaunes à croix blanche. Sur ceux de « Neustrie » figurèrent deux quartiers jaunes et deux quartiers roses. L'uniforme, resté blanc-gris, de ses soldats eut pour signe particulier le collet rose et les boutons blancs, tandis que « Normandie » porta le collet jaune et les boutons dorés. Jusque-là le drap blanc du costume avait été agrémenté, pour les officiers et les sergents, par des revers et des parements noirs.

« Normandie », privé en quelque sorte de la moitié de lui-même, revint alors en Normandie, tandis que « Neustrie » s'acheminait vers Douai et Sedan. Au mois d'octobre 1776, il fut envoyé à Valognes et à Cherbourg. Sa mission consistait à veiller sur nos côtes et à en écarter autant que possible la flotte anglaise. Il ne changea pas d'instructions en se transportant par Dinan et Saint-Seryan jusqu'à Brest. Là, plusieurs détachements s'embarquèrent, et prirent part, le 27 juillet 1778, au combat naval d'Ouessant. Un lieutenant, M. de Châteaugiron, monté sur le *Magnifique,* y remporta une blessure. Après cette première campagne navale, le régiment retourna de Brest à Cherbourg, où, en juillet 1779, il se vit désigné pour tenir garnison à Rennes, point central d'où il pourrait plus facilement couvrir un point menacé. La guerre d'Amérique terminée, il n'avait plus de services dignes de lui à rendre de ce côté. Il fut, en conséquence, dirigé de nouveau vers notre frontière orientale, à Valenciennes, d'abord, en 1780, puis, en 1781, à Strasbourg.

Bientôt s'imposa à lui un rôle pénible, celui de défendre la France à l'intérieur, de la protéger contre les premières et sourdes menaces de la Révolution. Il dut, en 1782, se poster quelque temps à Saint-Claude, afin d'y surveiller les progrès de l'agitation à Genève. Puis, il fut chargé de contenir la population maritime de Toulon. De là, il se rendit par Poitiers à Morlaix et à Brest. C'est dans ce dernier port que nous le retrouvons en octobre 1787 (1). Deux ans plus tard, on fit camper, en quelque sorte, sur des navires presque tout le second bataillon, afin de le mêler aux équipages de la flotte et de contenir tant bien que mal les mutins. Ce bataillon ne tarda guère à voguer vers Saint-

(1) C'est aussi à Brest que, d'après une anecdote connue, un capitaine, M. de Châteaugiron, logé chez un des « patriotes » qui débauchaient ses soldats, Lavilier, lui aurait montré un baril de poudre dans sa chambre, en lui annonçant sa résolution d'y mettre le feu, à la moindre démarche suspecte. V. aussi *La Fiancée de la Fontenelle,* par Ch. d'Héricault.

Domingue, où le gouverneur, M. de Blanchelande, attendait impatiemment son arrivée pour faire rentrer dans le devoir les troupes indigènes. Malheureusement, le souffle néfaste de l'esprit d'indiscipline finit par atteindre jusqu'à ce corps d'élite, et le rendit infidèle à son irréprochable tradition de loyauté. A son tour, il se révolta en compagnie des autres renforts venus de France. Au lieu de s'en servir, il fallut les rapatrier. Le 16 août 1792, les compagnies réexpédiées de Port au Prince rejoignirent à Belle-Isle-en-mer le premier bataillon qui s'y était établi depuis une quinzaine de mois. Après une pareille faute, le régiment n'avait plus qu'à disparaître de notre histoire militaire. La loi du 1er janvier 1791 s'était déjà chargée de lui donner le coup de grâce, en prescrivant la substitution d'un simple numéro d'ordre aux noms des provinces ou des colonels portés jusqu'alors par les régiments. Ses derniers chefs attitrés avaient été MM. de Sainte-Hermine, de Lambertye et Desdorides. Le 1er septembre, le peu qui restait de « Normandie » fut versé dans la 17e demi brigade de bataille. L'arithmétique triomphait décidément des plus anciens souvenirs de la nation, et l'émulation n'était plus loisible qu'au profit de simples chiffres.

Ici se termine naturellement cette revue à vol d'oiseau de la glorieuse carrière parcourue par « Normandie ». Si notre province n'a rien de particulier à revendiquer dans sa célébrité justement motivée, mais toute française, on ne lui refusera pas au moins le droit de s'en montrer aussi fière que le reste de la France. Nous lui devons, en tout cas, plus de reconnaissance que les autres Français pour avoir promené glorieusement le nom de notre petite patrie à travers tant de champs de bataille et l'avoir fait retentir au milieu de tant de victoires. Au cri de « Vive Normandie », dit un historien militaire, « il s'est accompli de grandes choses » [1].

---

[1] Susane, t. 3, p. 191.

APPENDICE.

N° 1.

LE MARÉCHAL DE MARCIN AU ROI

(**Septembre 1708**).

« Sire, je profite des derniers moments de ma vie, que j'ai employée jusques à la fin au service de Votre Majesté, pour la supplier très humblement d'avoir la bonté de faire attention à la prière que M. de Chamillart lui fera de ma part, et pour le repos de ma conscience, en faveur des créanciers qui m'ont aidé à faire cette campagne et la précédente. J'ose espérer, Sire, que Votre Majesté aura la bonté de m'accorder cette dernière grâce, après m'en avoir fait tant d'autres pendant ma vie. Je vais mourir comme j'ai vécu, avec le plus profond respect, et tous les sentiments que peut avoir, Sire, de Votre Majesté, le plus humble, le plus obéissant et le plus fidèle sujet, Marcin [1]. »

---

[1] D. G., t. 1966, p. 392. La signature, d'une écriture très tremblée, est autographe. La p. 391 contient la lettre de Marcin à Chamillart, du même jour. — Cf. Pontis, *Mémoires*, p. 652, et *Mémoires de Villars*, éd. de Vogué, t. 2, p. 336.

N° 2.

LE CHEVALIER DE MONTALEMBERT A CHAMILLART.

« Monseigneur, dans le malheur qui vient d'arriver à mon frère, qui a été tué d'un coup de canon à ce siège, j'ose me flatter, Monseigneur, que vous voudrez bien avoir la bonté de m'honorer de votre protection, pour qu'il plaise au Roi de m'accorder une pension de 400 livres qu'il avait, afin que je sois mieux en état de continuer mes services. Il y a près de quinze ans que je suis capitaine dans le même régiment, et d'une famille où nous servons tous Sa Majesté. J'ai eu un autre frère tué major dans Nivernais etc.... Le chevalier de Montalembert. Devant Thurin, 10 juillet 1706 (1). »

(1) D. G., t. 1966, p. 293.

N° 3.

LETTRE DE M. DE LA CLOSURE

(18 avril 1704).

« Il est arrivé aussi une aventure au sieur de Bagars, capitaine de la compagnie de Normandie. Il était venu ici (à Genève) pour m'informer de ce qui se passait, et me demander ce qu'il y avait à faire; et, comme je l'avais prié de retourner sur ses pas, lui faisant pourtant prendre la route du lac...., il trouva les deux compagnies déjà parties, et les blés presque achevés de charger; ce qui l'ayant déterminé à revenir sur ses pas dans le même petit bateau de Genève qui l'avait conduit à Thonon, pour savoir ce que seraient devenues les deux compagnies, et voulant prendre terre pour cet effet à Hermance, où elles s'étaient embarquées, des gens armés vinrent pour l'arrêter, et tirèrent même quelques coups sur lui. Sur quoi il avait gagné au large pour se sauver de l'autre côté. Mais ces mêmes gens-là, ayant pris un bateau en même temps, le joignirent au milieu du lac vis à vis de Copet, terre suisse, et l'emmenèrent à Hermance, d'où il me donna avis de l'aventure qui lui était arrivée. Sur cela j'allai trouver le premier syndic pour intéresser le Magistrat à réclamer cet officier pris dans un bateau de cette ville et au milieu du lac. Cela a réussi, et le sieur Bagars m'écrivit hier de Masle, à quatre lieues d'ici sur le grand chemin de Chambéry où l'on le menait,... qu'on l'avait relâché. » [1]

---

[1] *Archives des Affaires étrangères.* — *Genève,* t. 24, fol. 329.

N° 4.

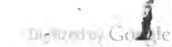
M. FONTENILLE A CHAMILLART (1705).

« Monseigneur, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour représenter que ma compagnie avait été détachée de cette garnison par ordre de Mgr le duc de La Feuillade avec deux autres compagnies et cent paysans pour aller camper sur le col Lafenestre, où j'ai eu l'honneur de commander pendant quelque temps. Comme Votre Grandeur a eu la bonté d'ordonner une gratification aux deux autres, j'espère qu'elle voudra bien me continuer la même grâce, pour me donner les moyens de réparer les pertes que j'y ai fait, et, pour vérifier ce que j'ai l'honneur de lui dire, je lui envoye un certificat de M. de Barrière, commandant de la place, ayant l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, Fontenille, capitaine au régiment de Normandie, cy-devant commandant un bataillon. A Fenestrelle, ce 1er mai 1705 ».

« Nous, commandant à Fenestrelle, certifions que la compagnie de Fontenille, du régiment de Normandie, a été détachée par ordre de Mgr le duc de La Feuillade pour aller camper au col de La Fenestre. A Fenestrelle, ce 29 avril 1705, Barrières [1]. »

---

(1) D. G., t. 1874, p. 5 et 6.



N° 5.

LA FEUILLADE A CHAMILLART (1706).

« Il y a sept ou huit jours, mon cher beau-père, que le sieur Rocquette, ayde-major du régiment de Normandie, fut pris par des houssards des ennemis proche d'Yvrée avec 600 louis d'or qu'il venait d'y chercher pour le prest des deux premiers bataillons de ce même régiment. J'ai chargé M. de Broglio de faire sur ce sujet les informations nécessaires et de vous en rendre compte. Cependant, comme j'ai cru qu'il n'était pas juste que le régiment supportât cette perte, qui l'incommoderait extrêmement, je n'ai pu me dispenser d'ordonner qu'il en fût dédommagé sur les deniers du Roi provenant des contributions. Je suis persuadé que vous ne me désapprouverez pas. Je suis, mon cher beau-père, absolument à vous. Cazal, 20 mars 1706. Le duc de la Feuillade. »

Réponse entre les lignes.

« Je vous prie, quand vous croirez qu'il sera juste d'accorder de pareilles indemnités, de vouloir bien attendre que le Roi les ait ordonnées, qu'il serait *(sic)* bien dangereux d'accoutumer les officiers et même les régiments à pouvoir compter sûrement d'être dédommagés de toutes les pertes qu'ils pourraient faire. Il y a tant d'exemples de majors qui ont emporté l'argent des régiments, et dont les pertes

étaient bien plus considérables, que ces régiments ont néanmoins supportées sans que le Roi y soit entré, qu'il aurait bien pu être que Sa Majesté n'en aurait pas usé si libéralement que vous dans cette occasion. Puisque c'est une affaire faite, je crois que le mieux est de n'en point parler [1]. »

---

(1) D. G., t. 1966, p. 117. La réponse officielle est du 30 mars, p. 135.

N° 6.

CŒUR DE CHESNE A CHAMILLART (1706).

« Monseignieur, les pertes que nous avons déjà faites au siège de Turein qui sont ordineres aux régimans qui tiennent la tête des tranchées et celle que nous venons de faire la nuit du dousse au tresse an prenant la demi-lune de la gauche, où nous avons perdu soisante hommes du régimant, dont quarante grenadiers tués ou blessés, et sept officiers, m'obliget à vous représanter que, depuis que le roij ha la bonté de donner les recrues aux troupes d'Hitallie, le régimant de Normandie a esté toujours le plus maltraitté et recruté le plus tard. Nous avons des officiers à reims pour atandre près de cent cinquante hommes du nombre que le roij nous donne, ce qui nous consomme entièrement en frais. Je prans la liberté de vous suplier instament, Monseignieur, pour le rétablissemant du régimant, de nous accorder un supplémant des soldats de recrue, qui nous hont déserté en chemein, dont M. le marquis de brogllie et moij avons eu l'honneur de vous anvoier un estat, et d'ordonner à M. l'intendant de Champagnie de nous fournir ceux qu'il nous doit le plus tôt qu'il lui sera possible. La dépance que le régimant a faite l'année passée au voiage de M. le chevalier de Bignij, qui ne nous ha rien produit, ne vous est pas inconue. Nous sommes encore aujourd'huij dans le même cas de dépance par le long séjour que nos officiers et sergans font à reims. Da heurs les officiers n'ont

rien eparné pour rétablir le régimant par des recrues particulières. J'osse espérer, Monseignieur, que vous aurez égar aux pertes que fait le régimant tous les jours et à la bonne volonté des officiers qui le composset, et que vous nous accorderez la grâce d'ordonner le supplémant de nos déserteurs, comme vous l'avez fait au régimant des Vaisseaux et à plusieurs autres, ayant déjà perdu plus de 180 hommes tués ou blessés. Permettez-moi de vous supplier instamant de vous souvenir de mes servisses, quand le roij aura la bonté d'honorer les lieutenans colonels de la brigade, et de me permettre d'être d'un très profond respect, Monseignieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Cur duchesne, lieutenant-colonel du régimant de Normandie. Au camp devant Turein, le 15 juillet 1706 ».

Réponse entre les lignes.

« Qu'il n'est pas possible, dans cette saison, pendant laquelle tous les hommes sont occupés à la récolte, d'envoyer des recrues pour ce régiment [1]. »

---

(1) D. G., t. 1966, p. 295. V. la réponse officielle du ministre, Marly, 23 juillet 1706, p. 310.

N° 7.

CŒUR DE CHESNE A CHAMILLART (1707).

« Monseigneur, je prens la liberté de vous informer que je suis arrivé hier issy avec le premier batalion du régiment de Normandie, les deux autres nous suivant à deux jours l'un de l'autre. J'en pars demain pour rejoindre l'armée.

J'ai fait assenbler tous les malades des trois batalions du régiment à Agen sous le bon plaisir de M. le maréchal de Montrevel qui m'a donné un ordre pour les y ressevoir et loger trois officiers et des sergents que j'ai lessé pour les conduire quand ils seront en état de se mettre en chemin. M. de la Bourdonaye m'a promis de ne les lesser manquer de rien. Ils sont en grand nombre. Mais c'est la suite des courses de Quersi après laquelle nous n'avons heu que deux jours de repos avant partir pour venir issi.

Permettez-moi d'espérer l'honneur de votre protection, ainsy que vous m'avez fait la grâce de me l'escrire. Je tâcheré de la mériter, et, pour en trouver quelque occasion, je ne quitte pas le régiment, quoique j'aie un très grand besoin d'aler aux eaux, et je sacrifie ma santé au cervisse.

J'osse espérer, Monseigneur, que, puisque le Roy ha récompensé la confiance que ces malheureux païsans révoltés hont heue pour M. le comte de Boissière et les cervisses qu'il a rendus à Cahors d'un brevet de colonel, vous ne me refuserez pas la grâce de m'accorder votre protection auprès du Roy pour la brigade, quand il aura la

bonté d'en faire *(sic)*. Je viens issi dans un païs où j'ai trouvé M. de la Gibaudière, mon ansien camarade, brigadier, M. Dupon, mon camarade grenadier, brigadier, et plusieurs autres qui servent en Espaigne. J'osse espérer, Monseigneur, que je ne seré pas le seul qui ne resantira des grâces du Roi et de l'honneur de votre protection, et que vous m'accorderez celle de me permestre que je me disse d'un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CURDUCHESNE, lieutenant-colonel du régnt de Normandie.

A Pampelune, le 7e mai 1707. » [1]

[1] D. G., t. 2049, p. 20.

N° 8.

D'ESTAIRES A CHAMILLART (1707).

« Monseigneur, les pertes que le régiment de Normandie a fait pendant le cours de six années de guerre en Italie n'ayant point été réparé *(sic)* par les recrues du Roi, qui étaient fort mauvaise *(sic)* et réduite *(sic)* à cent hommes qu'ils nous sont restée *(sic)*, j'ai recours à vous, Monseigneur, pour vous supplier de vouloir bien me donner les moyens de le rétablir en accordant un ordre, pour prendre dix hommes à choisir dans toutes les compagnies détachées du régiment qu'ils pourront être remplacé *(sic)* par les recrues du Roy de l'hiver qui vient. Si ce que j'ai l'honneur de vous proposer souffre la moindre difficulté, le régiment consent de les payer 50 francs par homme aux capitaines, suivant ce que vous ordonnerez, à condition qu'ils recevront en payment *(sic)* des billets dustanciles, qui est tout l'argent que nous possédons. Je ne saurais trouvé *(sic)* d'autres expédients pour le remettre, par la difficulté qu'il y a aux officiers de faire des hommes dans les provinces, et par le manque d'argent où ils sont. J'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien faire attention que nous avons perdu neuf cents hommes l'année passée au siège de Thurin, sans compter ceux que les marches et les mouvements que nous avons faits l'hiver passé nous ont couté. Je croy qu'il est de mon devoir de vous en informer et de vous supplier d'avoir quelques bontés pour un régiment qui s'est toujours distingué

dans toutes les occasions où il s'est trouvé, ce qui est cause de l'état où il est présentement. Je vous supplie, Monseigneur, d'être persuadé que je chercherai toujours avec empressement les occasions de mériter l'honneur de votre approbation par l'attachement respectueux avec lequel je serai toute ma vie, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

MONTMORENCY DESTAIRES.

Au camp d'Alguerras, ce 29 juillet 1707. »

Réponse de Chamillart (entre les lignes).

« Vous trouveriez peu de ressources dans les compagnies détachées, si le Roi trouvait bon que l'on y prît vos recrues. Il reste peu de vieux soldats à la tête de ces compagnies, Sa Majesté en ayant pris trente en deux fois différentes, depuis le commencement de cette guerre, et, en dernier lieu, après la bataille d'Hœstet. Il n'y a eu que quelques places importantes des frontières dans lesquelles on les a laissées toutes entières, parce qu'on les y a cru nécessaires. Je ferai en sorte que les recrues qu'il plaira à Sa Majesté vous donner cette année seront bonnes, et que vous aurez un temps suffisant pour racommoder le régiment que vous commandez etc. (1). »

(1) D. G., t. 2049, p. 202.

N° 9.

LE DUC DE NOAILLES A VOYSIN.

« Monsieur le comte d'Estairs, Monsieur, me prie de vous représenter les pertes considérables que son régiment a souffertes, tant en Italie qu'en Espagne, et dans la dernière route qu'il vient de faire, et de vous proposer un moyen qui pourrait donner des facilités aux officiers pour le rétablir plus promptement. C'est, Monsieur, de vouloir bien accorder un ordre qui leur permette de choisir six hommes dans chacune des compagnies détachées dudit régiment, au prix que vous aurez la bonté de régler. Avec ce secours et les mouvements que les officiers se donnent on pourrait s'attendre de voir en très peu de temps ce régiment rétabli. Cet ordre même ne sera point une nouveauté pour les officiers de ces compagnies, dont la plus grande partie sont dans l'habitude de vendre leurs soldats et en font un commerce ouvert. Je dois le témoignage à M. le comte d'Estairs que l'on ne peut rien ajouter aux soins et à l'attention qu'il se donne, aussi bien que tous les officiers de son régiment pour le remettre, et qu'ils méritent par cette raison, indépendamment de toute autre, que vous ayez lá bonté de les ayder. Je suis etc.... » [1]

---

[1] Le duc de Noailles à Voysin, 31 août 1709, camp de Verges. — D. G., t. 2081, p. 196.

N° 10.

LE DUC DE NOAILLES A VOYSIN.

« J'arrivay un moment après, et, ayant reconnu que les ennemis étaient en bataille dans leur camp, et qu'il était impraticable de les attaquer de front, je commençay à donner des ordres et à faire les dispositions nécessaires pour les attaquer, ou du moins pour les chasser du poste avantageux où ils étaient, en occupant les hauteurs de la droite et de la gauche de leur camp. M. le comte d'Estairs, qui était commandé à la tête de tous les grenadiers, marcha sur les hauteurs de la gauche, la brigade de Normandie, par celle de notre droite, et les brigades de la « Couronne » et « d'Artois » étaient dans la gorge, pour les porter avec plus de facilité dans les endroits qui conviendraient. M. le comte d'Estairs trouva les ennemis, après avoir marché longtemps par un pays presque impraticable dans les montagnes; et, comme ils y avaient jeté la plus grande partie de leur infanterie, leurs miquelets et leurs paysans, il ne jugea pas à propos de les attaquer avec un aussi petit corps de troupes et aussi inégal, ne voulant pas, avec grande raison, rien hazarder dans une occasion comme celle-là, jusqu'à ce qu'il m'en eût informé. Il se place devant les ennemis, à la petite portée du fusil, appuyant ses flancs d'une chapelle et d'une grosse cassine, et ayant un ravin devant lui, et ce fut dans ce poste, et en allant reconnaître la situation des ennemis qu'il fut blessé à la gorge d'un

coup de fusil, qui, pour le plus grand bonheur du monde, ne pénètre point. Ainsi il y a lieu d'espérer que sa blessure ne sera rien. Je ne saurais laisser échapper cette occasion sans vous dire, Monsieur, combien M. le comte d'Estairs est un digne sujet, et il a d'autant plus de mérite qu'il joint à beaucoup de valeur et d'intelligence pour son métier une application peu commune dans un temps où il y a beaucoup de relâchement. Le duc de Noailles à Voysin, 12 octobre 1709 [1]. »

---

[1] D. G., t. 2081, p. 236.

N° 11.

VENDÔME A CHAMILLART.

« M. de Colandres est bien éloigné, Monsieur, des sentiments de son père, et il est au désespoir de le voir toujours obstiné à demander qu'il quitte le service. Je vous assure que ce serait une véritable perte. Il sert ici avec toute l'application possible, et avec beaucoup de distinction. Je crois qu'il serait bon que vous eussiez la bonté d'écrire à M. Legendre que Sa Majesté ne juge pas à propos de permettre à M. son fils de quitter le service dans les conjonctures présentes, et que même ce serait lui faire un tort infini de le retirer dans le temps qu'il est presque à la veille de recevoir la récompense de ses services. Par ce moyen, vous conserverez au Roi un officier de mérite, sans le commettre avec M. son père, duquel il espère des avantages très considérables. M. de Colandres continue toujours à demander au Roi la permission d'acheter le régiment des Vaisseaux, et je puis vous assurer qu'outre que je n'en vois point de plus capable de le commander tout le régiment le demande avec grand empressement. » *A la marge, au crayon :* Bon. [1]

---

[1] Vendôme à Chamillart, 26 mars 1705. D. G., t. 1873, p. 171. V. Chamillart à Vendôme, 10 avril. Chamillart se chargea d'écrire au père, p. 275. Nous n'avons pas retrouvé la lettre de Chamillart qui a provoqué de la part de Vendôme celle du 26 mars.

N° 12.

RAPPORT DU MARÉCHAL DE SAXE

(13 mai 1745).

« Enfin voyant notre maison du Roy, les carabiniers et une grande partie de la cavalerie fort rebutée par les différentes charges qu'elles avaient fait inutilement sur cette infanterie anglaise, je fus trouver les carabiniers et leur dis de faire un dernier effort, que les charges précédentes n'avaient pas réussi, parce qu'ils s'y étaient pris avec trop de vivacité, et qu'ils n'avaient pas donné le temps aux diverses réserves que j'avais sur ma gauche d'arriver sur ce bataillon carré, ce qui donnait le temps aux Anglais de repousser une attaque après l'autre, et qu'il fallait faire l'effort en même temps. De là, je fus joindre la brigade des Irlandais, qui était derrière la redoute de la gauche avec la brigade de Normandie et ce qui s'était rallié des gardes françaises et suisses. Je mis M. de Lowendal à la tête de ce corps qui était placé en colonne par brigade, et lui dis de quoi j'étais convenu avec les carabiniers. Nous nous ébranlâmes, et la brigade irlandaise, qui avait la tête, se porta aussi audacieusement qu'il est possible. Les carabiniers s'ébranlèrent en même temps, et la maison du Roi, jalouse de ce qu'on ne lui avait rien dit, partit à toutes jambes, et se jeta tête baissée dans les Anglais. Dans ce moment, cette colonne anglaise, qui pouvait consister en huit ou dix mille hommes fut anéantie... » [1].

---

[1] D. G., t. 3084, p. 172. V. surtout *Gazette de France*, année 1745, p. 281-295.

GAND

IMPRIMERIE F.-L. DULLÉ-PLUS

Rue Longue de la Monnaie, 18

